

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87
 CHÈQUES POSTAUX IV B 13]

La Sentinelle

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce » 2.-
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 1.-

Quotidien socialiste

Directeur politique : E.-PAUL GRABER, conseiller national

Camarades ! Tous aux Gollières demain

L'évolution du bien-être

Vers 1899 ou 1900, un professeur d'économie politique célèbre à l'époque, et qui doit être maintenant très vieux, s'il n'est pas mort, M. le Dr Wagner, donnait à l'Université de Berlin un cours intitulé « Critique du socialisme ». Devant un auditoire de six à huit cents étudiants, où se coudoyaient le vieillard à barbe blanche et le bachelier frais émoulu, le Dr W. démontrait par de savantes statistiques que la théorie socialiste, selon laquelle en régime capitaliste les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres, était fautive.

Le gouvernement prussien, à cette époque déjà, avait un état complet de la fortune et des revenus de la population du pays, et il résultait effectivement des chiffres comparés, qu'à un accroissement de la richesse dans les hautes classes sociales ne correspondait pas un accroissement de la misère dans les basses classes. L'augmentation de la richesse était générale; l'augmentation marquée dans la classe riche, cette augmentation allait en décroissant rapidement à mesure qu'on descendait vers la classe ouvrière, mais elle était encore sensible chez celle-ci.

En somme, d'après les statistiques prussiennes, l'évolution du régime capitaliste produit dans tous les milieux une augmentation de richesse. Mais cette augmentation est beaucoup plus forte et rapide chez les riches que chez les pauvres.

J'ignore jusqu'à quel point le cours du Dr Wagner a contribué à détruire la théorie de l'appauvrissement graduel du prolétariat, mais cette théorie est abandonnée depuis longtemps dans les milieux socialistes. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire puisqu'elle était fautive. Et, il est bien heureux qu'elle se soit révélée fautive, car elle était au plus haut point déprimante et pouvait enlever au prolétariat tout espoir d'émancipation. Qui dit, en effet, appauvrissement dit chute vers la misère, l'ignorance, l'abrutissement. Et comme d'autre part l'expérience, surtout celle de ces dernières années, nous enseigne que l'émancipation du prolétariat par la démocratie économique dépend avant tout des capacités intellectuelles et morales des salariés, la marche à la misère, si tel avait été notre lot, était la marche à l'asservissement renforcé.

A l'heure qu'il est, pour ceux qui ont suivi depuis quelques décades l'évolution du bien-être dans les différentes couches sociales, nous croyons qu'il n'est plus nécessaire de recourir à de savantes statistiques afin de constater qu'on a généralement un niveau de vie supérieur à celui de nos ancêtres, il y a trente ou quarante ans.

Dans un de nos précédents articles, nous avons souligné un point qui prouve l'accroissement de la richesse dans les classes dites supérieures. Pour les autres classes, il est un point tout aussi caractéristique qui prouve cette même évolution, c'est le logement. Il y a, certes, encore quantité de logements habités qui sont indignes d'être humains, mais d'une façon générale le logis, à la campagne comme à la ville, est beaucoup mieux qu'il y a cinquante ans. On pourrait faire du reste cette observation dans d'autres domaines.

L'élévation vers le bien-être et le loisir est le plus sûr garant d'une saine évolution des salariés. A eux de la défendre comme la prunelle de leurs yeux. Et si la bourgeoisie avait l'intelligence d'en saisir la haute signification, elle s'en réjouirait et la favoriserait.

C. NAINE.

EN RIANT !

Les journaux annoncent :

« En octobre prochain doit avoir lieu à Berlin l'inauguration d'un nouveau théâtre dit des « Cinq cents Riches ».

Cet établissement, qui ne tiendra que 500 places, doit dépasser, sous le rapport du luxe, tout ce qui a été fait dans ce genre jusqu'à ce jour. Le parterre sera entièrement garni d'épais tapis, et les fauteuils seront d'un confort qui ne laissera rien à désirer. Les loges, très luxueuses, auront toutes un petit salon où les spectateurs pourront recevoir pendant les entr'actes. »

Je n'ai pas la liste des cinq cents riches, mais j'imagine où ils se recrutent. La guerre, sacré nom d'une pipée de tabac, n'a pas fait que tuer des ouvriers ! Elle servit aussi à enrichir les marchands de munitions, les vendeurs de nourritures pourries, de godillots percés. Aujourd'hui, ce beau monde est à l'abri comme aux plaisirs. A nous, disent-ils, en se redressant avec fierté, à nous les théâtres ruyons, à nous les beaux salons dorés, à nous les loges. Quant à vous, chiens de prolétaires, vous pouvez crever. Ça vous apprendra à ne pas bénir l'ordre social, à faire vos petits bolcheviks, en réclamant des augmentations de salaires, des journées de huit heures et des secours de chômage.

JIM-JACK.

Le procès Judet

Incident de la valise de Pontarlier

L'agence Havas télégraphie de Paris : A l'ouverture des débats, vendredi après-midi, le président dit à Judet : Des lettres ont été trouvées dans une valise que portait Hans Bossard à Pontarlier. Ces lettres, c'est vous qui les lui avez confiées. Qu'avez-vous à dire ?

M. Judet explique que ces lettres étaient une correspondance journalistique qu'il destinait à ses divers amis et qu'il n'avait agi en cela qu'à l'instar de tous les correspondants de journaux. Il profite de l'incident pour faire un long exposé de la politique et de la diplomatie étrangère.

Un incident se produit à la lecture des lettres incriminées. Comme le président n'en donnait que certains passages, des plus violents, M^e Louzon-Duc proteste disant : « Mais c'est un choix que vous lisez ». M. Gilbert ordonne alors que la lecture intégrale soit faite à l'audience.

Le président demande encore à Judet pourquoi il envoyait ces lettres en Suisse. Celui-ci avoue que c'était pour qu'elles soient remises à M. le comte Armand.

On en vient aux demandes qu'aurait faites Judet auprès de M. Albert Thomas, alors ministre de l'armement, pour que les lettres saisies soient restituées. Nous entendrons à ce sujet M. Albert Thomas, déclare le procureur général.

L'audience est suspendue vingt minutes. A la reprise on discute de certains articles publiés par Judet. Le 22 octobre 1915, il demandait, sous le titre « Sont-ils apocryphes », si les documents allemands saisis à Bruxelles étaient exacts. Le président lui demandant si c'était Hans Bossard qui lui passait ces renseignements, Judet répond d'une voix sarcastique : Ces documents étaient en vente en Suisse. Comme ils me paraissaient intéressants, je les ai analysés dans l'« Eclair », en dépit de la censure, ce qui me valut une suspension durant quelque temps.

M. Judet saisit l'occasion pour faire une critique de la censure. Au lieu de s'intéresser à la diplomatie et aux nouvelles de guerre, dit-il, la censure ne tarda pas à devenir une arme politique et ne s'occupa que des informations et des articles qui touchaient à la politique. M. Clémenceau lui-même ne se faisait pas faute d'écrire des articles au nez de la censure et même de les envoyer sous enveloppe à ses abonnés français et étrangers. J'ai donc, comme M. Clémenceau, comme d'autres qui s'insurgeaient contre la forfaiture de la censure, fait paraître des articles que je tenais pour très importants pour l'opinion française sans engager aucunement la défense nationale.

Le président donne ensuite lecture des instructions émanant du bureau impérial de la presse allemande qui recommandent de ménager M. Judet. Ces insinuations, dit M. Judet, datent de 1917. A ce moment, je n'étais plus directeur de l'« Eclair ». Vous voyez comme les Allemands étaient bien renseignés et combien je me trouvais en contact avec eux.

M. Gilbert voudrait maintenant que Judet parlât de son existence en Suisse. Judet ne s'y oppose pas, mais en raison de sa fatigue, et pour que ses déclarations ne soient pas coupées, la suite des débats est renvoyée à demain.

Allons aux Gollières

Le beau temps est là. Il promet de nous tenir fidèle compagnie. Le pâturage des Gollières sera très accueillant. Chacun voudra profiter de l'un des rares beaux dimanches de cet été pour se rendre à la fête de la grande famille ouvrière neuchâteloise. Comme vous avez pu le voir, le programme est riche. Il a été soigneusement préparé par chacune des sociétés y figurant. Puis nous aurons le plaisir d'entendre nos amis Ch. Naine, Henri Perret et Ph.-H. Berger.

Camarades, tout a été préparé pour vous recevoir. Le buffet sera bien assorti en marchandises vendues au plus bas prix possible. Nos camarades du Val-de-Ruz ont décoré le pâturage. Vous voyez que tout aura l'aspect de fête. Aussi nous comptons sur une forte participation des camarades de tout le canton. Amenez vos amis, car toute la population y est cordialement invitée.

Pour les participants partant de La Chaux-de-Fonds et désirant faire la course à pied, le départ est prévu à 8 h. 30. Rendez-vous sur le pont du Grenier. On peut s'inscrire pour le billet collectif jusqu'à cette après-midi à 4 heures au Cercle ouvrier. Le train spécial quittera La Chaux-de-Fonds à 9 h. 45. Le retour s'effectuera par les trains partant des Hauts-Geneveys aux environs de 19 h. 30. Le prix du billet, aller et retour, est de fr. 1.10.

Vous voyez que la participation à la fête n'entraîne pas de grands frais. Sans compter que la course à pied est des plus agréables.

Nous vous donnons rendez-vous demain aux Gollières.

Le comité d'organisation.

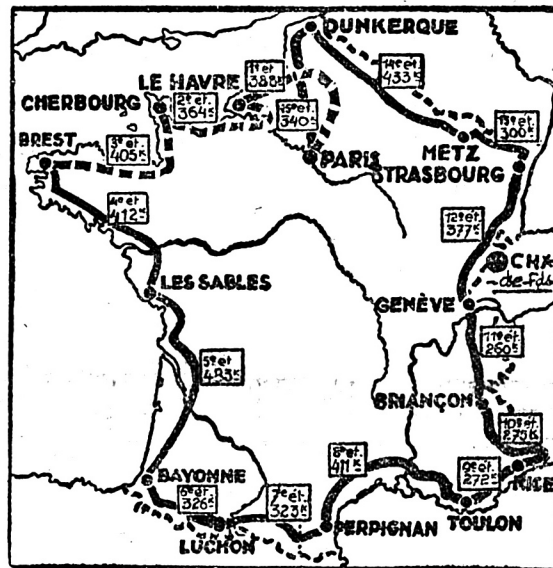
La conférence de Lausanne durera encore sept ans !

La conférence de Lausanne semble de nouveau être arrivée à un point mort. La décision se trouve une fois de plus entre les mains des gouvernements de Paris, Londres et Rome. Les potentiels alliés ont répondu à Ismet Pacha qui insistait vivement pour qu'on en arrive à une solution, qu'ils attendaient de nouvelles instructions de leurs gouvernements. Il ne leur a pas été possible par contre de répondre à Ismet Pacha, lorsqu'il a demandé combien de temps encore durerait cette période d'inaction.

Du côté des Alliés, on attribue ce nouveau retard à l'attitude des Turcs qui soulève toujours de nouvelles difficultés dans les questions les plus importantes, surtout, dit-on, en ce qui concerne les concessions. On croit qu'il s'écoulera encore deux ou trois jours avant que la conférence puisse reprendre une marche plus active.

Notre camarade François-F. Delaisi écrivait l'autre jour un article vigoureux autant que sarcastique, dans lequel il démontrait que la querelle (donc la conférence), entre Turcs et Alliés durerait encore sept ans.

Le Tour de France



LE CLASSEMENT GENERAL

Bottecchia reste premier du classement général après la troisième étape. On l'appelle le « petit » Bottecchia.

Le petit Bottecchia ! Ce n'est pas tant à cause de sa taille, moyenne et bien prise, que de la modestie et de la discrétion qu'il a mise à disputer et à obtenir la première place dans le cortège des « géants ».

Non seulement il ne sait pas un mot de notre langue, mais les sept ou huit Italiens qui pédalent à ses côtés, dans le Tour de France, ne comprennent à peu près rien à son patois personnel.

Grâce à un de ses compatriotes qui s'intéresse particulièrement au petit Bottecchia, nous savons que celui-ci est né à Pordenone, qu'il a 28 ans, et courait jusqu'ici comme amateur, ne se jugeant pas de force à gagner assez d'argent avec ses jarrets pour lâcher tout de suite sa truelle de maçon.

Ci-dessous nous donnons la liste des cinquante premiers du classement général à la fin de la première semaine du Tour :

Bottecchia, Bellenger, Scieur, F. Pélissier, H. Pélissier, Tiberghien, Goethals, Dhers, Lambot, Godard, Dégé, Despontins, Rich, Huot, Buysse, Normand, Thys, Alavoine, Collé (19me), Fratesi, Jacquinet, Alancourt, Standaert, Heusghem, Botte, Cuvelier, Depauw, Mortier, Beeckmann, Van Haken, Lenaers, Dejonghe, Santhia, Muller, Budts, Parel (30me), Vandaele, Longhoni, Duboc, Deman, De Busscher, Vertrist, Leroy, Low, Tonzard, Mottiat (46me), Vertemati, Marchand, Nempou, Rossignoli.

Le troisième des Suisses, Schiavo, n'a pas le rang brillant de ses compatriotes Collé et Parel. Il est 90me du classement général.

Voici les étapes restant à accomplir :
 4me : samedi 30 juin, Brest-Les Sables-d'Olonne (412 km.) ; 5me : lundi 2 juillet, Sables-d'Olonne-Bayonne (482 km.) ; 6me : mercredi 4 juillet, Bayonne-Luchon (326 km.) ; 7me : vendredi 6 juillet, Luchon-Perpignan (323 km.) ; 8me : dimanche 8 juillet, Perpignan-Toulon (411 km.) ; 9me : mardi 10 juillet, Toulon-Sospel-Nice (272 km.) ; 10me : jeudi 12 juillet, Nice-Briançon (275 km.) ; 11me : samedi 14 juillet, Briançon-Genève (260 km.) ; 12me : lundi 16 juillet, Genève-Strasbourg (371 km.) ; 13me : mercredi 18 juillet, Strasbourg-Metz (300 km.) ; 14me : vendredi 20 juillet, Metz-Dunkerque (433 km.) ; 15me : dimanche 22 juillet, Dunkerque-Paris (340 km.).

Le départ de Brest ce matin

BREST, 30. — Havas. — Les partants pour la quatrième étape, Brest-Les Sables d'Olonnes, sont partis ce matin à 2 heures, par une nuit superbe. Reboul, Lacolle, Gerbaud, Curtel, Godard, Iriart et Matton ont abandonné.

Conseil général du Locle

Séance du vendredi 29 juin 1923 au nouvel Hôtel de Ville

Présidence : M. P. Huguenin-Davoine, président.

1. Révision du règlement général de Commune. — Rapport de la commission. A l'unanimité, elle considère qu'il est utile de modifier la teneur de l'art. 135 du règlement général qui dit :

« Le traitement d'un employé malade lui est payé en tout ou en partie, suivant les cas, pendant un an au plus en tenant compte des services rendus. »

La commission, après étude préalable, estime que les deux opinions émises à la précédente séance du Conseil général, soit le paiement des salaires en cas de maladie en tenant compte des années de service ou bien des services rendus, sont conciliables. Considérant que la création d'une caisse de maladie par le personnel communal lui-même est encore bien problématique, la commission juge qu'il est du devoir des autorités communales d'organiser une caisse de remplacement en cas de maladie en faveur de son personnel et dont la participation de ce dernier serait proportionnée aux salaires et calculée en tenant compte d'une participation communale égale à celle accordée à la caisse de remplacement du corps enseignant primaire. Elle prie le Conseil communal de présenter au Conseil général un nouveau projet en s'inspirant des desiderata de la commission qui prévoit le paiement des salaires aux employés communaux en tenant compte des années de service selon une échelle établie et, dans les cas spéciaux, des services rendus, ainsi que la création d'une caisse de remplacement en cas de maladie par le Conseil communal.

Le Conseil communal étant d'accord avec les vœux exprimés par la commission, le Conseil général approuve le présent rapport.

2. Réduction de l'effectif du corps de police. — Marc Inäbnit rapporte au nom de la commission spéciale chargée de l'examen du rapport du Conseil communal sur la réduction de l'effectif du corps de la police. Voici de quoi il s'agit : L'année dernière, sur l'invitation du Conseil général, le C. C. présentait un rapport prévoyant la suppression d'un poste d'agent de police. L'état-major des sapeurs-pompiers et le sergent de police présentèrent des rapports demandant le maintien du statu quo, surtout afin de ne pas diminuer le service de premiers secours en cas d'incendie. Toutefois, des mesures étaient prévues ; il fut demandé l'appui de la gendarmerie pour le cas où le poste communal n'aurait pas d'hommes en suffisance pour conduire le matériel sur le lieu du sinistre et pour mettre en marche les hydrants. Ces pourparlers avec la gendarmerie ont permis de resserrer les liens qui doivent exister entre nos deux corps de police, ainsi que de marquer avec plus de précision leurs attributions particulières.

La question de grouper tous les agents dans un même immeuble a été étudiée, mais pour de sérieuses raisons a été abandonnée. D'autre part, la commission propose, pour obtenir un service prompt et régulier, de faire installer le téléphone chez tous les agents.

Donc, en ayant d'une part l'appui de la gendarmerie, d'autre part pouvant atteindre par téléphone tous les agents, il est indéniable que le service de premiers secours sera aussi bon qu'auparavant. L'horaire actuel des agents devra être modifié, parce que trop chargé.

Ainsi, en réorganisant ce service, cela permet de réaliser une économie de fr. 6,000 par an.

En conclusion, la commission propose l'adoption de l'arrêté suivant :

Article premier. — Le corps de police est composé de : 1 sergent, chef de poste ; 2 caporaux, chefs de brigade ; 8 agents ; 1 agent chargé des services spéciaux.

Le Conseil communal étant d'accord avec les conclusions du rapport de la commission, le Conseil général adopte l'arrêté précité.

3. Octroi d'une rente à un fonctionnaire communal. — Julien Tissot, président de commune, rapporte. Tenant compte des longs et dévoués services de M. Ch.-Albert Dubois, ex-officier d'état civil, et qu'il n'a pu être mis au bénéfice de la caisse de retraite, le Conseil général, à l'unanimité décide de lui allouer une rente annuelle de fr. 150.

4. Régularisation cadastrale. — M. Ponnaz, conseiller communal, rapporte. — Considérant qu'il est nécessaire de procéder aux transferts au domaine public, nécessités par l'ouverture de l'avenue du Technicum et la construction du trottoir sud, entre les rues Henry-Grandjean et Jehan-Droz ; considérant également que les participations des riverains aux rues et trottoirs doivent être déterminées, le Conseil général astreint les propriétaires riverains de l'avenue du Technicum à céder gratuitement les terrains nécessaires à la demi-rue et au trottoir public au droit de leur propriété et à participer aux dépenses suivant le règlement communal.

5. Vente de terrain. — M. Ponnaz, conseiller communal, rapporte. La Scierie de la Foule, dont le

raison sociale a été modifiée en « Société industrielle des bois, S. A. », le 20 juin 1923, demande d'acheter l'art. 3392 du cadastre, terrain communal servant actuellement de terrain des sports près de l'entrepôt fédéral, dans le but de construire une scierie et d'ouvrir un chantier de maintenance de bois. De son côté, la Société de l'Entrepôt du Locle, pour ne pas entraver son développement éventuel, achète également une parcelle de terrain d'une surface de 3520 m². Les prix de vente totaux approximatifs sont les suivants :

1. Vente à l'Entrepôt, 3300 m² à 5 fr. = 16,500 francs.
2. Vente à la Société industrielle, S. A., 2600 mètres carrés à 5 fr. = 13,000 fr.
Au début de la séance, le président du C. G. lit une lettre du F.-C. Gloria du Locle, protestant contre la résiliation du bail de son terrain. La discussion s'anime autour de la question de la vente de ce terrain à la Société industrielle des bois, S. A., et des difficultés qui surgissent avec les sociétés locales sportives.

Après une déclaration du Conseil communal affirmant que les sociétés sportives seront convoquées en séance avec le C. C., le Conseil général approuve les deux promesses de vente citées plus haut.

6. **Crédit pour secours de chômage.** — René Fallet, conseiller communal, rapporte. La situation, quoique toujours sérieuse, s'améliore sensiblement. Ainsi, en juin 1921, il y avait 3130 chômeurs ; en 1922, 2066 ; en 1923, 980.

Le maximum des dépenses mensuelles effectuées pour le chômage total de 1921 à 23, se trouve sur les mois suivants : en 1921, décembre accuse une dépense de 153,446 fr. 76 ; en 1922, avril accuse une dépense de 168,313 fr., en 1922, décembre accuse une dépense de 88,725 fr. 50. Les ouvriers, qui occupèrent en moyenne 245

chômeurs et chômeuses par mois (en février 1922 306), furent fermés successivement. Les salaires payés par les ouvriers ascendent à fin mai 1923 à 162,834 fr. 65. D'une manière générale une amélioration très sensible est à signaler sur les années précédentes, ce qui permet à nos Pouvoirs publics d'entrevoir l'horizon moins sombre. Afin qu'il puisse remplir ses obligations par suite de l'application de l'assistance-chômage, le Conseil général alloue au Conseil communal un crédit de 100,000 francs.

7. **Dépôt des comptes 1922.** — Le rapport du Conseil communal au Conseil général sur la comptabilité et la gestion 1922 dit notamment à propos des comptes et du bilan de la Commune, arrêtés au 31 décembre 1922 :

Les recettes générales prévues à 2,325,219 fr. 30 se sont élevées à 2,581,797 fr. 84, donnant ainsi sur les prévisions une augmentation de 256,578 francs 54.

Les dépenses, prévues au budget à 2,903,836 francs 25, se sont élevées à 3,189,292 fr. 18, faisant ainsi apparaître sur les prévisions budgétaires une augmentation de 285,455 fr. 93.

Le déficit, prévu à 578,616 fr. 95, s'est élevé en réalité à 607,494 fr. 34.

L'augmentation sur les prévisions est de 28,877 francs 39.

Le rapport est remis à l'étude de la commission des comptes.

8. **Agrégations.** — Sont agrégés à la Commune du Locle, Pluss Léandre, Franchon Paul, et Cummy Stanislaus.

Séance levée à 21 h. 20. Victor.

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Maison de santé de Préfargier. — (Extrait du rapport annuel.) Au cours de l'année 1922 la Maison de santé de Préfargier a admis 69 malades et enregistré 60 sorties. Le nombre total des malades soignés s'est élevé à 185 et l'effectif restant au 31 décembre était de 125 malades. Les Neuchâtelois forment le 56,51 % des admissions, les Confédérés le 39,13 % et les étrangers le 4,34 %.

Les recettes de l'exercice se sont élevées à 313,996 fr. 60 et les dépenses à 346,638 fr. 75. Il en résulte un déficit de 32,642 fr. 15, somme qui, cette année encore, ne peut être couverte par les revenus du Fonds de dotation de l'établissement.

Le nombre de journées de malades a été de 44,527 et le prix de revient de la journée s'est élevé à 7 fr. 59.

A la Banque Cantonale. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de vice-président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale, en remplacement du citoyen Paul Mosimann, décédé, le citoyen Auguste Jeanneret, avocat et ancien député au Grand Conseil, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

Train de plaisir à destination de l'Oberland bernois. — Pour dimanche 8 juillet — en cas de mauvais temps 8 jours plus tard — les chemins de fer fédéraux et la Directe Berne-Neuchâtel, organisent un train spécial, à prix très réduit, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel à Interlaken. Le trajet de Scherzliggen à Interlaken et retour se fera en bateau à vapeur. — Les participants bénéficieront en outre d'une forte réduction de taxe pour des excursions au départ d'Interlaken, à Grindelwald, Lauterbrunnen, Wengenalp, Jungfraujoch, Mörren et Schnige Platte, ainsi qu'à Brienz et aux chutes du Giessbach.

NEUCHÂTEL

Concert public. — Voici le programme du concert public donné demain par la Fanfare Italienne :

1. Marche militaire ; 2. Pot pourri, « La Favorita » (Donizetti) ; 3. « Feste Veneziane », valse (Ronzi) ; 4. Fantaisie Ed. Larose (Ronzi) ; 5. Marche militaire (Salerno).

Exploit de chauffards ! — Hier à 15 h. 15, des automobilistes sont venus déclarer au poste qu'ils avaient vu sur la route d'Auvernier à Serrières un homme gisant sur le chemin. C'était un trimardeur qui avait été renversé par une automobile grise, montée par plusieurs personnes et a pris la fuite sans s'occuper du blessé. Le blessé se plaignait de contusions au thorax. Le Dr Billeter, qui l'examina, a demandé son transfert d'urgence à l'hôpital Pourtalès. On ne peut que s'étonner du sans-gêne et de l'inhumanité de certains automobilistes, heureusement une minorité de gens peu intéressants, mais qui, par leur façon d'agir, font le plus grand tort à l'automobilisme.

Aux dernières nouvelles, l'état de la victime est excellent. Elle n'a pas de blessures.

L'arrivée des Knie. — Les Knie, qui viennent d'arriver à Neuchâtel, donnent à la Place du Port une animation exceptionnelle.

L'achat du savon Sunlight, Lux et Vigor représente un gain sous tous les rapports. Vous êtes assurés de ne recevoir que des produits de toute première classe. La savonnerie Sunlight, à Olten, vous bonifie 1 fr. 40 pour chaque 20 boîtes vides que vous lui retournez, jusqu'au 30 septembre 1923. De plus, les boîtes envoyées prennent part à un très intéressant concours dont les 40 magnifiques prix seront distribués aux consommateurs qui auront envoyé le plus de boîtes vides jusqu'au 30 septembre 1923. 3201

Ouvriers soucieux de vos intérêts !

Notre capacité d'achat ayant diminué dans de très fortes proportions, profitez de boucher cette lacune en faisant vos achats à la **Chapellerie G. GOSTELI, Le Locle, rue de la Côte 8** qui pour cause de cessation de commerce ne vous offre pas un petit escompte, mais des prix extraordinairement bas. Nos étalages vous donneront une idée de la beauté de nos articles, mais pour les prix veuillez vous renseigner à l'intérieur 3315

Chapeaux. Parapluies. Fourrures. Cravates. Cols. Manchettes. Bretelles. Gants pour messieurs.

RIO GRANDE
LE BOUT
Le Paquet de
FAMEUX!
10 Péc. Jrs. 0.70
GAUTSCHI & HAURI.
REINACH ARGOVIE

3197 P 82 A

SMITH PREMIER
N° 10 avec clavier complet
La machine à écrire indestructible. Apprentissage facile. Rendement supérieur.
N° 40 avec clavier simple
La machine avec un toucher d'une légèreté incomparable. Elle permet le maximum de travail avec un minimum de fatigue. 3071 Nombreux autres avantages et perfectionnements.
SMITH PREMIER TYPEWRITER Co
Neuchâtel La Chaux-de-Fonds

Malgré nos bas prix, la qualité de nos marchandises est irréprochable : Les Bas et les Gants des Magasins Au Progrès sont transférés à nos rayons (rez-de-chaussée) : : : : :

Grands Magasins de Nouveautés

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS 3338

BAS

Bas de coton talon, pointe renforcés, noir-blanc 0.75	Bas de coton qualité supérieure, talon et pointe renforcés, noir 0.95	Bas de coton mailles fines, pied renforcé, noir-blanc 1.25	Bas de coton mousseline, mercerisé, noir, tr. belle qualité, entier, renforcé 1.50
Bas de coton macco, jambes diminuées, mailles fines, entièrement renforcés, gris, beige, noir 1.75	Bas de fil mousseline, entièrement renforcés, colorés champagne-beige-gris 1.95	Bas simili soie, imitation parfaite, entièrement renforcés, champagne-beige-gris-blanc 2.90	Bas simili soie superbe, qualité baguettes à jour, entièrement renforcés, champagne seulement. 3.75
Bas de fil noir, jambe diminuée, haut de la jambe bord mauve, qualité supérieure, entièrement renforcés 3.75	Bas de fil très belle qualité, talon, pointe et semelle renforcés, gris-beige-noir 4.25	Bas de soie haut de jambe coton mercerisé, pied entièrement renforcé 2.95	Bas de coton macco, superbe qualité, haut de la jambe bord fantaisie, mauve 2.95

GANTS

Gants jersey coton, très belle qualité, deux pressions, beige, brun, gris, noir 1.75	Gants jersey coton mercerisé, nervure fantaisie, 2 pressions, beige, brun, gris, noir 1.95	Gants jersey suédé, superbe imitation, poignet bord fantaisie, gris, beige, brun 2.50	Gants mousquetaire, jersey suédé, gantelet nouveau, garni franges, 2 tons, teintes mode 3.75
--	--	---	--

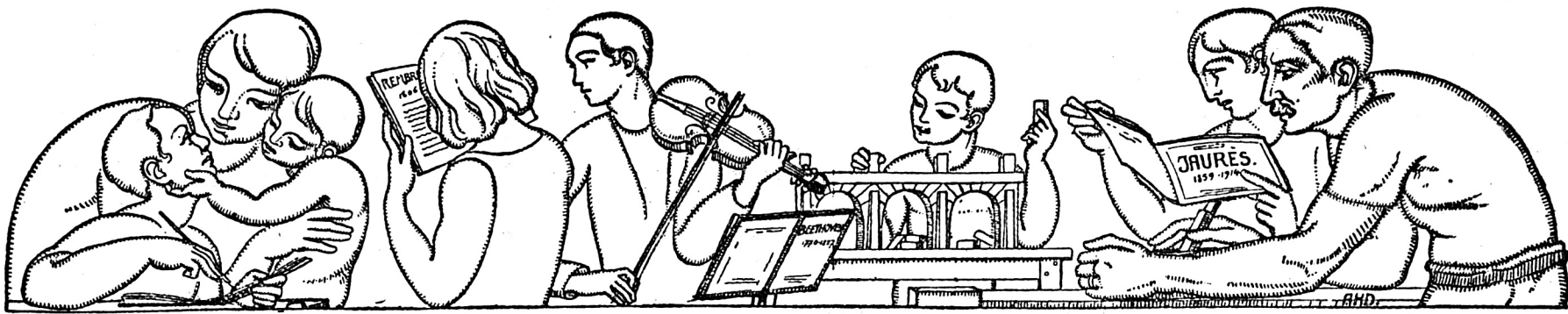
Coopératives Réunies

Fraises

BATAILLE qu'à moitié gagnée SAMEDI. Nous n'avons reçu que 2 wagons et demi au lieu des 4 attendus.
2 nouveaux wagons arriveront Lundi à un prix légèrement supérieur. La demande est extrêmement forte en Lorraine. Les difficultés sont grandes à obtenir la marchandise.

TRIANON TRIANON
Samedi de 8 h. à 2 h. - Dimanche de 2 h. à 6 h. et de 8 h. à minuit
DANSE
Orchestre Florita par le F.-C. SPORTING Orchestre Florita
Permission tardive **Entrée 90 cent** (danse comprise) Permission tardive
DANSE **DANSE**

La Vie au Foyer



A nos lectrices

Le courrier de notre camarade Fanny Clar n'étant pas arrivé au moment de préparer la page « La vie au foyer », nous avons dû avoir recours à nos réserves pour offrir à nos lectrices leur lecture hebdomadaire. Nous nous excusons que cette page n'ait pas son aspect habituel, et souhaitons que le retard que nous déplorons cette fois ne se renouvellera pas.

LA REDACTION.

Le sucre des confitures

Beaucoup de ménagères ignorent pourquoi il coûte cher !

Qu'elles lisent ceci :

Nos ménagères sont beaucoup préoccupées par le prix du sucre au moment de la fabrication des confitures. Elles savent que chaque été la hausse recommence. Quand il faudrait pouvoir acheter le sucre des confitures, la spéculation s'en mêle. Les marchands grossistes trouvent toujours moyen de rendre la marchandise rare sur le marché au moment où, si les choses étaient un peu ordonnées, et non conduites par le désordre savamment organisé de la spéculation et du profit capitaliste, cette denrée alimentaire devrait abonder et être laissée au plus juste prix.

C'est un scandale. Mais la presse au service des riches fabricants n'a pas le temps d'en parler. Faisons-le à sa place. Le sucre de betteraves provient donc en premier lieu des agriculteurs. Ce sont eux qui soignent la plante et la récoltent. En France, par exemple, ils sont quelques milliers que ces travaux occupent, mais il ne faudrait pas croire que ce sont eux qui récoltent les... bénéfices. On a calculé le résultat des trois récentes récoltes de betteraves dans ce pays. Elles donnent le maigre gain de 2 millions de francs, à peine, pour la culture, contre 528 millions de francs de bénéfices pour la sucrerie.

Nous trouvons cette constatation dans le rapport que vient de déposer M. Félix Laurent, ancien directeur général de l'agriculture, inspecteur général. Ce haut fonctionnaire avait été chargé, par le ministre de l'Agriculture, d'une enquête. Il a conclu par la condamnation des intermédiaires qui ont prélevé de si gros bénéfices sur la consommation.

Ainsi, 48 sucreries, en supposant qu'elles aient vendu tout le sucre cristallisé N° 3 aux cours moyens officiels de la Bourse de Commerce de Paris, c'est-à-dire qu'elles n'aient pas spéculé, ont réalisé 528 millions de francs de bénéfices alors que des milliers de paysans, cultivant péniblement leurs fermes, n'ont réalisé que 2 millions de francs de gain !

Peut-on imaginer un contraste plus révoltant ? M. Félix Laurent ne s'est pas contenté de fournir ces chiffres scandaleux, il a étudié par le détail les opérations de la sucrerie, organisée en véritable monopole privé.

Il affirme, dans son rapport, que, sur une tonne de betterave livrée en 1921, la sucrerie a réalisé un bénéfice de 97 fr. 75 dans les usines moyennes et 131 fr. 50 dans les usines bien installées. Les bénéfices ont été, pour la dernière campagne, de 69 fr. 52 dans les usines moyennes et de 91 fr. 27 dans les usines mieux organisées.

Cela donne un bénéfice de 315 pour cent du capital engagé en 1921 et de 219 pour cent pendant la campagne 1922-1923 !

« Le capital, écrit M. Laurent, engagé, en agriculture, pour la production d'une tonne de betterave est actuellement, comme avant la guerre, nettement supérieur à celui engagé en sucrerie pour la mise en œuvre de cette tonne de betterave, et les risques encourus par la culture sont autrement graves que ceux encourus par l'industrie.

On voit sur le vif, par ce document officiel, l'exploitation honteuse dont sont victimes le producteur et le consommateur.

Cette exploitation continuera tant que le régime de « l'initiative privée » durera. Elle tombera quand toutes les ménagères, sans exception, aideront les coopératives de leurs achats, quand leurs maris cesseront de soutenir les partis capitalistes, qui soutiennent le régime qui ne met pas de freins à la spéculation. Le scandaleux phénomène qui permet à une poignée de gros industriels du sucre, dans chaque pays, de récolter les millions, tandis que le peuple crève de misère, exemple typique de la beauté d'un régime qui porte avec lui la guerre, la vie chère, les crises industrielles et l'exploitation des hommes par d'autres hommes.

ROSINE.

PENSÉES

La bonne réputation est la plus magnifique tombeau que l'on puisse avoir.

J.-J. ROUSSEAU.

La bonté est le seul charme qui soit permis aux vieillards : c'est la coquetterie des cheveux blancs.

Conte du Samedi

MOUSTACHE

M. Danziger avait trouvé Moustache un soir en revenant de la pêche ; il serait plus exact de dire que Moustache avait trouvé M. Danziger, car il l'avait rencontré, flairé et s'était mis à le suivre avec une obstination que n'avait rebutée aucune menace. A la vue de ce griffon long, maigre, efflanqué, Mme Danziger jeta les hauts cris. Elle avait une peur horrible des chiens errants, craignant toujours qu'ils ne fussent enragés.

Avec la patience d'un pêcheur éprouvé, M. Danziger laissa passer l'orage ; puis, doucement, il exposa que l'animal était intelligent, qu'il serait très utile comme chien de garde dans une maison isolée, d'où lui-même s'absentait souvent, étant représentant de commerce, et qui n'avait comme défenseur, outre Mme Danziger, qu'une seule servante, déjà âgée, et passablement sourde.

Ces arguments ne manquaient pas de fondement ; l'épouse s'y rendit, non sans avoir juré à son mari que c'était par pure gentillesse, laquelle gentillesse méritait bien d'être récompensée par l'achat d'un chapeau neuf.

Moustache demeura donc à la maison où il resta, pour Mme Danziger, prétexte à scènes fréquentes, à l'issue desquelles elle cédait toujours, ayant ainsi la double satisfaction d'astocoter son pêcheur d'époux et de faire reconnaître, une fois de plus, par un cadeau approprié, sa douce indulgence.

Cet après-midi, après être allés ensemble au marché, à l'occasion de divers achats, M. et Mme Danziger revenaient dans leur logis.

Arrivés près du Chalet des Roses, ainsi qu'ils avaient baptisé leur maisonnette, ils entendirent des aboiements furieux.

— On dirait Moustache !

En effet, devant la grille de la villa, un groupe d'habitants étaient rassemblés ; les commentaires allaient leur train ; le chien des Danziger, depuis quelques heures, hurlait sur le perron.

Parfois ces hurlements se teintaient d'appels désespérés, de cris plaintifs, ou devenaient rauques, éraillés, inhumains, comme eût dit Ponson du Terrail.

Que se passait-il donc ?

Un crime avait-il été perpétré comme cela arrivait si souvent dans la banlieue peu protégée par un nombre insuffisant d'agents ?

Personne n'apparaissait dans l'immeuble désert. Où étaient les époux Danziger ? Où était la vieille servante ?

Tour à tour quelques courageux habitants avaient ouvert la grille, pénétré dans le jardin, mais, au pied du perron, ils avaient hésité, et étaient revenus sur leurs pas.

Le griffon, la gueule ouverte, bavarde, était là prêt à bondir...

— Enragé ?

Cette supposition, émise d'abord timidement, se confirma dès que les époux Danziger furent mis au courant des événements.

— Moustache est enragé. Grands dieux ! n'approchez pas ! Je l'avais toujours dit.

Ainsi que l'on pense, ces exclamations venaient de Mme Danziger.

Insoucieux du péril, son époux voulut passer outre.

Courageux, il poussa la grille, et, magnanime, la referma derrière lui — par prudence pour les autres.

Une fois dans le jardin, il appela Moustache avec des intonations caressantes, puis doucereuses, puis impérieuses.

En vain !

Le chien ne reconnaissait même plus son maître. Arc-bouté sur le perron, faisant mine de s'élaner, il hurlait, bavait, puis tournait à demi sur lui-même, comme en proie à une folie singulière et terrible.

De la route, la voix de Mme Danziger retentit : — Georges ! Georges ! reviens. Il est enragé, je te dis ; il est enragé !

Enragé ! oui, il n'y avait pas d'autre explication.

En hâte, Danziger rejoignit le groupe des curieux grossi de toute la population du voisinage.

Un autre problème angoissant, maintenant, se posait.

Qu'était devenue Marianne, la fidèle servante ? Etranglée, dévorée peut-être par l'animal furieux ?

Les appels restèrent vains.

Il fallait en finir pourtant.

Le maire parut bientôt, suivi des gendarmes. Un conciliabule eut lieu à l'issue duquel il fut décidé d'abattre la bête enragée.

Malgré son chagrin, Danziger dut se résigner. Un gendarme prit son revolver et ajusta Moustache.

Un coup de feu retentit ! Manqué !

A ce moment, une fenêtre s'ouvrit. Attirée par le coup de feu, la vieille servante apparut.

Elle contempla une seconde avec ahurissement la scène qu'elle avait sous les yeux. Cent voix s'élevèrent : « Moustache ! Moustache ! » en même temps que les mains tendues lui désignaient le griffon, hurlant sur le perron.

Alors elle regarda, leva les bras en l'air d'un grand geste de surprise et disparut.

Une minute après, dans le profond silence qui s'était fait, on entendit le grincement des verrous.

— N'ouvrez pas ! N'ouvrez pas ! clamèrent les spectateurs terrifiés.

La porte s'ouvrit...

Alors on vit Moustache bondir, puis gambader autour de la servante avec des cris de joie folle.

Et Marianne, tout en le caressant, se tourna vers les spectateurs effarés :

— Elle pouvait bien hurler, pardienne, la pauvre bête : elle avait la queue prise dans la porte !

Marcel AMSON.

En feuilletant

Âges comparés

Les journaux nous ont conté qu'il s'est fondé à Londres un club de nonagénaires. Naturellement c'est un club d'hommes ; une telle institution ne peut être ni féminine ni mixte et pour cause : il n'existe pas de femmes nonagénaires.

Oh ! ce n'est pas la faute de la nature. Cette mère capricieuse est cependant impartiale envers ses enfants et, garçons ou filles, les avantage ou les désavantage selon son humeur du jour. Les registres indiscrets de l'état civil prétendent qu'elle accorde de longues ou de courtes années de vie indifféremment à tous les humains et même que l'existence du genre masculin serait la plus précaire.

Mais c'est là une de ces vérités secrètes que la foule laisse en compte aux savants comme pour les punir d'avoir été trop curieux. La vérité reconnue, c'est que les femmes vieillissent plus vite que les hommes.

Et la preuve : placez l'un près de l'autre un homme de quarante ans et une femme qui en a vu trente, vous trouverez qu'ils paraissent le même âge. Mais... s'il leur prend fantaisie de se marier un mois après et qu'ils vous invitent comme témoin, vous serez stupéfait d'entendre M. le maire leur attribuer des millésimes de naissance pareils. Vous penserez certainement alors que la quadragénariaire « si bien conservée » est une phénoménale exception. Car, tant que les femmes en général croient habile de se rajourner de dix ans, l'opinion persistera qu'un monsieur de quarante ans vaut une dame de trente ans, ce qui ne laisse pas d'être humiliant et souvent préjudiciable pour les femmes.

Quelques-unes l'ont compris. Elles ont remarqué que, dès qu'un homme commence à vieillir, il le crie par-dessus les toits, et que, plus il vieillit, plus il s'en flatte comme pour proclamer : « Hein ! suis-je admirable ! si vieux et si vert ! » Je me rappelle tel dîner de société où une dame seule entre plusieurs collègues les entendait se targer à qui mieux mieux d'un nombre de printemps variant entre quarante-deux et quarante-six. Tous étaient ou chauves, ou grisonnants ou bedonnants et les lis et les roses de leur teint avaient rejoint les neiges d'antan. La dame avait quarante-quatre ans et, sans aucun artifice, gardait un teint, une taille et des cheveux intacts. Que croyez-vous qu'elle fit ? Elle pensa à une de ses amies très originale qui disait : « J'ai quarante-quatre ans et je l'avoue parce que c'est jeune. » La dame du banquet, un instant avant, eût juré que cette prétention était justifiée, mais en regardant ses voisins elle se tut, jugeant que, non, leur âge n'était plus la jeunesse et qu'il n'y avait pas à se vanter d'être leur contemporaine.

En revanche, quelques années après, sur je ne sais quel questionnaire d'enquêteur où, à côté de la mention : « âge », le statisticien galant avait noté : « réponse facultative », elle écrivit énergiquement sa date de naissance et ensuite : « Pourquoi les féministes qui réclament de la loi l'égalité des sexes ne commenceraient-elles pas par s'otroyer le droit de dire leur âge à l'égal des hommes ? »

Mais de tels actes de courage resteront, je le crains, longtemps isolés. Les hommes mûrs continueront à vouloir épouser des petites filles, sous prétexte qu'ils demeurent jeunes plus tard. Et il n'y aura pas de clubs de dames nonagénaires, parce que les dames de quatre-vingt-dix ans n'en avouent que soixante-quinze.

Jane MISME.

Petites recettes pratiques

Pour boutonner les faux-cols

Vous pouvez épargner à vos maris bien des moments d'impatience et de colère, vous pouvez vous épargner l'ennui de les entendre tempêter lorsqu'ils ne peuvent arriver à boutonner un faux-col fraîchement empesé.

Il n'y a qu'à mouiller avec un peu d'eau prise sur le bout du doigt (bien propre par exemple !) cette boutonnière récalcitrante. Alors on en fait ce que l'on veut et en se séchant, elle prend les dimensions de la tige du bouton et maintient fermement le col en place.



Béguin et chaussons

Voici de charmants objets à glisser dans la layette de bébé. Ils sont faits tous les deux au crochet, l'un avec mélange de laine et de coton perlé, les autres tout en laine ou tout en coton perlé également, si l'on veut.

Le béguin est exécuté au point « Fatma », ce qui donne un joli travail ajouré. On le double d'un fond en laine rose qui apparaît à travers les mailles du dessus fait de coton perlé. Pour cet ouvrage, on prend deux pelotons de coton et cinquante grammes de laine zéphyr.

Pour le point « Fatma », on procède de la façon suivante : Une maille serrée dans la première maille de la chaînette, allongez la boucle du crochet, une maille serrée piquée dans cette boucle, allongez à nouveau, puis une autre maille serrée dans la boucle. Passez ensuite trois mailles de la chaînette, une maille serrée dans la quatrième et de nouveau, comme précédemment, allongez la boucle en continuant à suivre les indications ci-dessus. Les rangs suivants se font de même manière, mais on pique la maille serrée au milieu des deux mailles allongées du rang précédent.

Il faut commencer par monter, pour le béguin, douze centimètres de chaînette que l'on travaille sur douze centimètres de haut, puis l'on ajoute de chaque côté douze centimètres et, sur les trente six centimètres ainsi obtenus, on fait encore douze centimètres.

Lorsque ce travail est terminé, on a un carré surmonté d'une bande composée par les trois carrés égaux placés côte à côte et dont deux viennent s'attacher, au moyen d'une couture, au carré formant le fond du bonnet. On termine le devant par trois rangs de point « Fatma », et au dernier on fait un picot en travaillant cinq mailles en l'air fermées par une maille serrée au milieu des deux boucles allongées.

Pour la doublure, on recommence une forme semblable, mais avec un point différent : une maille serrée, une maille en l'air, passez une maille de la chaînette, une maille serrée, une maille en l'air, etc. Au rang suivant, piquez la maille serrée sous la maille en l'air du rang précédent. Terminer par trois rangs de point « Fatma » et par un picot comme pour le dessus.

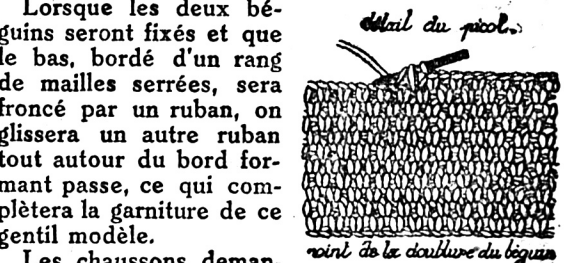
Lorsque les deux béguins seront fixés et que le bas, bordé d'un rang de mailles serrées, sera froncé par un ruban, on glissera un autre ruban tout autour du bord formant passe, ce qui complètera la garniture de ce gentil modèle.

Les chaussons demandent cinquante grammes de laine mérinos trois fils. On commence pour eux par monter une chaînette de cinquante-quatre mailles et l'on fait quatre centimètres de hauteur au point Tunisien. Pour ce point, on lève une boucle dans chaque maille de la chaînette et l'on garde toutes ces boucles sur le crochet. Au bout du rang on les écoule ainsi : Prendre le brin de laine sur le crochet, couler une maille, prendre de nouveau un brin de laine et couler ensemble la maille provenant du coulage de la première boucle et la boucle suivante. Lorsqu'on a ainsi coulé toutes les mailles, on les relève à nouveau en les prenant dans les boucles verticales du rang précédent et ainsi de suite.

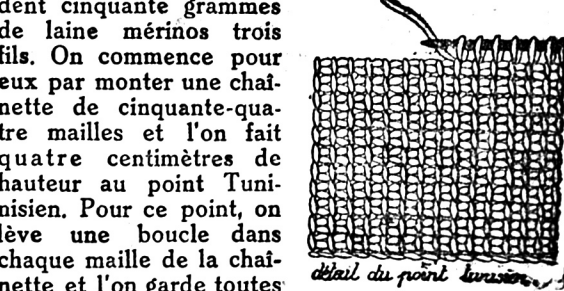
Travailler encore deux centimètres en faisant au milieu de chaque rang une diminution pour former le dessous du pied. Il reste ensuite à diminuer encore d'une maille, au commencement et à la fin de chaque tour, pendant deux rangs et ceci en plus des diminutions du milieu. Après quoi l'on travaille tout droit pendant quatre centimètres environ pour former la jambe. Les chaussons, afin de rappeler la garniture du bonnet, sont terminés par un picot et trois rangs de point « Fatma ».



détail du point fatma.



détail du picot.



détail du point tunisien.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Magasins du Juventuli

Les objets suivants confectionnés dans les
Ouvroirs de chômeuses
sont recommandés à la population.

Très grand choix de Tabliers et Robes de chambre
en satinette, pour dames
Très belle variété de dessins et couleurs. Tissus de choix. Travail consciencieux
Un grand choix de **Blouses d'horlogers**, tissu très solide
Blouses de bureau blanches.
Un lot de **Draps de lit** simples et ourlés à jour.
Tapis et Enfouirages divers, basin et indienne.
Lingerie pour dames, brodée à la main.
Chemises zéphir, pour hommes.
Chemises sport, pour garçons.

8261

Grand choix de Complots.
Pantalons très solides.
Pantalons fantaisie.
Manteaux mi-saison.
Etoffes pour dames, serges, gabardines.
Grand choix de cotonnades.

Magasins ouverts tous les jours et le samedi après-midi

Cidricerie de Morat

Tél. 13.85 Succursale rue de la Serre 79 Tél. 13.85

Cidre extra-clair

au détail à fr. 0.40 le litre
en fûts prêtés de 50-500 L.
rendu à domicile 3333

50-500 L. à fr. 0.30 le litre
120-130 L. à fr. 0.31 le litre

Belles noix à fr. 1.- le kg.

Pommes de terre nouvelles à fr. 0.35 le kg.
" " " vieilles à " 0.20 le kg.

Pour les courses

Rucksacs de ma fabrication
Claies "Bondo" facilitant le port du sac
Cuisines, gourdes, gobelets, etc.

Pour les vacances et les voyages

Valises, suit-case, paniers japonais, etc.

Fabrique de Maroquinerie

G. METZGER-PERRET, rue du Puits 1
Téléphone 17.38 3325

Grands Casiers ROUSSES

Disparition complète des
et de toutes les impuretés du
teint en 48 heures en employant la
Crème Lydia et le Savon Floréal
Nombreuses attestations. Jamais d'insuccès. Prompt envoi de ces deux articles franco contre remboursement de fr. 5.— par la Pharmacie du Jura, à Bienne. 8137
Au Gagne-Petit Elle Meyer Place Neuve, 6
Lainage, Corsets, Lingerie, Tabliers, Literie, Meubles soignés. 2739

10001

Parti Socialiste Neuchâtelois
Fête annuelle des Golières

(Sur Les Hauts-Geneveys)

DIMANCHE, dès 9 heures du matin 3324

CONCERTS — Jeux divers en grand nombre — CANTINES avec vivres et liquides
Emplacement des plus agréable, avec eau potable, à 15 minutes de la gare. — Garage pour vélos, poussettes, etc.
Tous les camarades et amis sont chaleureusement invités avec leurs familles. Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement

Départ du train spécial: 9 h. 45

BONZA
MARYLAND



Vraiment!
Vous avez raison! — Moi aussi,
à l'avenir je ne me servirai que de

Les chats
ou
Blanca!
à base d'ammoniaque
et de térbenthine
Lessives Schuler

JH355 2442

Services Industriels
La Chaux-de-Fonds

Arrêt du courant électrique

Il est porté à la connaissance des abonnés qu'en raison de travaux à effectuer, le courant alternatif sera arrêté de 5 à 6 1/2 h. du matin, du lundi 2 au jeudi 5 juillet 1923.

3296 Direction des Services industriels.

Léopold Robert

Masseur Pédicure
Spécialiste diplômé
Garde-malades
- Ventouses sans douleurs -
Se rend à domicile

Téléphone 17.83 Serre 39
Reçoit de 1 à 4 h. P20522C 2737

TENEZ-LA À L'OEIL!!!
NIL
LA REINE DES CREMES
POUR
LA CHAUSSURE

3269

A partir du 1^{er} juillet, le magasin

„AU PROGRÈS“ - Mode pour Messieurs

portera le nom de

3277

MAISON MODERNE

Avec sa nouvelle organisation, la « MAISON MODERNE » vendra à des prix très bas tout ce qui concerne les VÊTEMENTS, la CHEMISERIE, la CHAPELLERIE pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants : : :

Une visite à nos étalages vous convaincra qu'il est impossible de trouver mieux, ni meilleur marché

VENTE AU COMPTANT — SANS ESCOMPTE

JURA BERNOIS

BIENNE. — Le tilleul. — Les tilleuls de nos promenades publiques vont fleurir. Les personnes qui désirent cueillir de cette excellente tisane doivent s'annoncer au bureau municipal des travaux publics, qui leur remettra une autorisation. Les enfants ne sont plus autorisés à la cueillette.

Concerts publics. — La fanfare de la Croix-Bleue donnera concert dimanche après-midi à l'hôpital Wildermeth et à l'asile des vieillards de Mâche.

Transactions. — Le restaurant Steinbock, au Pont-du-Moulin, a été acheté par M. Moser, tenancier du restaurant du Cerf, à Madretsch. Mme Schütz, la tenancière actuelle, reprend le restaurant de la « Laube », à Alfermée.

Visite. — La Fanfare de Buttet (Neuchâtel) arrivera à Bienne dimanche matin, à 8 h. 38. Elle visitera le matin les gorges du Taubenloch et l'après-midi elle donnera un concert au restaurant du Beau-Rivage.

A Boujean. — Grande fête populaire dimanche après-midi, au « Geissenmätteli », organisée par toutes les sociétés ouvrières de ce quartier et la Musique de Mâche.

Au Taubenloch. — A partir du 1er juillet, la taxe d'entrée sera augmentée d'un sou, soit 15 centimes par personne. Pour les écoles, la taxe est de 5 centimes par enfant, au minimum 1 fr. par classe. On sait que le produit des recettes est destiné à l'entretien du sentier et à la rémunération du gardien des gorges.

ST-URSANNE. — Un grave accident est arrivé avant-hier soir, vers 7 heures, sur la route d'Epauvillers à St-Ursanne. Par suite de la rupture de la chaîne servant de frein, le cheval d'une voiture, dans laquelle se trouvaient trois personnes, s'emballa. Au brusque contour que fait la route au-dessus du cimetière de St-Ursanne, la voiture fit une embardée et les trois occupants furent projetés violemment à terre. Une

jeune fille, Marguerite Petermann, 15 ans, fut relevée le crâne ouvert. Elle expira une demi-heure après. Quant aux deux autres personnes, Augustin Petermann, frère de la victime, et le conducteur de la voiture, elles s'en tirent avec quelques légères blessures.

DELEMONT. — Conseil municipal. — Séances des 22 et 27 juin. Tous les conseillers sont présents. Une requête des retraités des C. F. F. de Delémont, en diminution de la taxation, est transmise aux autorités cantonales d'impôt. Statuant sur un commandement de payer de 290,000 francs, plus intérêts arriérés, notifié par la Caisse d'épargne et de prêts de Berne, le Conseil approuve les démarches de son président en retrait de l'avis pour le principal et paiement par 17,000 francs des intérêts échus au 31 décembre 1922. Sont nommés: membre de la commission des denrées alimentaires, en remplacement de M. L. Grosjean, décédé, M. Senn, chef de train C. F. F.; membre de la commission sanitaire, en remplacement de M. Ch. Chèvre, démissionnaire, M. E. Hirt fils, coiffeur. Une assemblée communale est fixée au 13, éventuellement au 20 juillet prochain. Les tractanda seront publiés séparément. M. le maire avise que les comptes communaux, exercice 1922, seront terminés par la caisse le 7 juillet au soir.

Chômage. — En date du 15 juin, 37 chômeurs figuraient encore au contrôle de la commission de chômage. De ce nombre, 5 seulement, d'après les nouvelles dispositions, auront encore droit aux secours de l'assistance-chômage. Tous les chômeurs sont actuellement occupés. En application du chiffre 1 de l'ordonnance du 29 mai dernier, le Conseil communal a avisé le Conseil exécutif qu'il entend conserver dans notre ville l'institution de l'assistance-chômage.

Commissions scolaires. — Leur période de nomination étant expirée, les autorités communales et cantonales vont procéder au renouvellement des commissions de l'Ecole secondaire des filles et des Ecoles primaires.

ST-IMIER. — Dimanche aura lieu la troisième fête annuelle de la société Les Amis de la Nature, section St-Imier-Sonviller. Cette fête, comme les années précédentes, se déroulera à la cabane de la société, c'est-à-dire sur Sonviller. Chacun est invité à y participer.

Chorale ouvrière. — Tous les amis de cette société qui désirent l'accompagner à Neuveville, le 8 juillet, et profiter du billet collectif, sont priés de se faire inscrire au plus vite auprès du président Gérard Châtelain. Prix du billet, fr. 4.35.

Communiqués

Métropole-Variétés

Dès ce soir, un programme de choix sera présenté par les célèbres virtuoses accordéonistes zuricois Stucky et Buhler, qui exécuteront les plus beaux morceaux de leur inépuisable répertoire. Les spectacles sont complétés par l'audition des chants de Mme France, bien appréciée partout, et de M. Morys, le gai chanteur populaire dont la renommée est faite parmi notre population. Inutile d'insister sur la valeur de tels artistes, toujours désireux de satisfaire leur public.

Une belle répartition

sur jeu de boules, remis en état, est organisée sur samedi et dimanche, chez Zimmermann, à la Charrière, par la Société des Tambours. (Voir aux annonces.)

Aux Mélézes

Dimanche, dès 15 heures, la Musique L'Avenir donnera concert au jardin. On s'y rendra en famille. Les amateurs de boules profiteront du jeu qui est à leur disposition, les enfants mettront à l'épreuve les balançoires et chacun trouvera du plaisir sous les beaux ombrages des Mélézes.

Grand bal au Trianon

Ce soir, de 8 à 2 heures, et dimanche, de 2 à 6 heures et de 8 heures à minuit, grands bals organisés par le F.-C. Sporting, avec le concours de l'orchestre Florita.

Tout le monde au Barcelona dès dimanche après-midi pour les débuts du célèbre Jazz-Band-Orchestre « Stimmung », composé de 6 grands artistes, sous la direction de M. Max Heiland. On nous annonce que cette phalange de musiciens accomplis fera fureur en notre ville par la diversité des instruments sur lesquels ils se produisent et pour leur nouveauté. Ce soir, grand concert pour les adieux de Madame Luce France, Arnoldi et le sympathique « Balandar ».

Tir militaire

L'Helvétie rappelle ses derniers tirs militaires et tombola qui auront lieu au Stand, dimanche, de 7 à 10 heures et demie. Ce sera la dernière occasion de l'année d'exécuter le tir militaire obligatoire de 1923.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Groupe d'épargne Le Cygne. — Les membres en possession de leur carnet sont priés de le remettre à la caissière aujourd'hui, samedi, de 20 h. à 21 h. 30, au Cercle ouvrier. Tous les carnets doivent rentrer pour la vérification des comptes.

Gymnastique ouvrière. — En cas de beau temps, les membres actifs et les pupilles sont priés de se rencontrer au haut de la rue du Grenier, à 7 h., dimanche matin. Course jusqu'aux Gollières. **Le comité.**

Vélo-Club Solidarité. — Ce soir, au local, à 20 heures, réception de la section de Münchenbuchsee. **Dimanche matin, à 6 heures, départ pour les Gollières, par la Tourne. Le comité.**

COLOMBIER. — Parti socialiste. — Assemblée générale ordinaire lundi 2 juillet, à 21 heures, au local, Union. Ordre du jour important.

NEUCHÂTEL. — Groupe des socialistes-chrétiens. — Séance d'étude le lundi 1er juillet, à 20 h. et quart, à la MAISON DU PEUPLE (Beau Séjour). Sujet: Les informations sociales du B. I. T. et compte rendu des journées sociales de Vaumarcus.

Institut du D^r BERTRAY

Le rétrécissement

Parlons de deux complications fréquentes des maladies des voies urinaires: la goutte militaire et le rétrécissement.

La goutte militaire est le résultat d'un écoulement négligé ou mal soigné. Elle apparaît surtout le matin, au réveil, et se manifeste aussi par des filaments qui nagent dans l'urine si on a soigné d'uriner dans un verre et d'agiter. L'homme atteint de goutte militaire contamine sa femme, lui causant une inflammation de la matrice ou métrite. De plus la goutte militaire amène le rétrécissement du canal. Le rétrécissement se reconnaît à la forme du jet d'urine qui est en vrille, en tire-bouchon, aplati ou en fourche. Il y a des gouttes retardataires. Le rétrécissement peut apparaître quelques mois, des années, dix ans, vingt ans et plus après un écoulement. Il ne fait pas souffrir, aussi passe-t-il très souvent inaperçu. C'est pourtant une complication des plus graves. Un homme atteint de rétrécissement est exposé d'un jour à l'autre, à être pris d'envies incessantes d'uriner; ou bien il en arrive à ne plus pouvoir uriner sans se sonder chaque fois. Dans les deux cas il est forcé d'arrêter son travail et cette incapacité peut durer très longtemps.

Le rétrécissement est un obstacle, une barrière derrière laquelle la goutte militaire existe impunément et défie tous les remèdes usuels. Il n'y a qu'un moyen de le guérir, c'est de l'enlever. Le rétrécissement est justiciable d'une grave opération sanglante que je ne conseille pas, étant donné les dangers qu'elle présente. Les progrès de la science ont fait rejeter les instruments tranchants pour les remplacer par un appareil d'une extrême précision, d'une grande douceur d'action, lente et continue, qui fait fondre le rétrécissement en une séance. J'ai vu des rétrécis m'arriver de tous les points de la France, de la Suisse, de la Belgique. Ils reprenaient le soir même le train pour leur pays. Cette façon de procéder est le seul moyen de traiter le rétrécissement. Elle guérit la goutte militaire, qui marche de pair avec lui, et qu'il entretient. Elle empêche la prostatite, la venue précoce de l'impuissance virile et des graves affections des voies urinaires supérieures, l'infiltration d'urine, la fièvre urémique, la néphrite, qui font mourir.

Docteur BERTRAY.

M. le Docteur BERTRAY, Professeur libre de Clinique des voies urinaires, est visible à son Institut, 10, rue Frochot (Place Pigale), à PARIS, tous les jours, même dimanches, de 10 heures à midi et de 3 à 7 heures.

Envoi, sous enveloppe fermée, contre 50 cts, du Traité explicatif intitulé: « Ce que tout homme doit savoir, avant et pendant le mariage ». Adresser les demandes à M. le D^r Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris.

Restaurant des Endroits

Dimanche 1^{er} juillet, dès 13 1/2 heures

Grande Kermesse

organisée par les sous-sections de la F. S. Employés postaux avec le bienveillant concours de la Fanfare Municipale de Sonviller

Nombreux jeux et inauguration de la grande roze aux millions
Danse Répartition au jeu de boules jusqu'à minuit Danse
Renvoi de 8 jours en cas de mauvais temps. 3348
Aucun revendeur ne sera admis sur l'emplacement de fête.

Encadrements en tous genres
NUMA FAVRE
LE LOCLE, Midi 5
Agrandissement photographique
Prix sans concurrence. 3108

Bonne affaire
Souliers pour hommes box-calf cousus, n° 40 ou 44, fr. 17.—
Molliers toile blanche et grise, fr. 10.— et 12.—
Beau choix de sandales, pantoufles et espadrilles. 3195
Se recommande
Magasin de chaussures, Puits 15

Modes
AU CAMÉLIA
Rue du Collège 5
le 15 juillet prend fin la 3322

Liquidation générale
Jusqu'à cette date, rabais de 20 à 50 %.
Se recommande, M^{me} Delachaux-Meylan.

Au Café Barcelona

Dès DIMANCHE à 3 heures après midi

Débuts sensationnels du célèbre Orchestre moderne

Jazz-Band-Orchestre „STIMMUNG“

Directeur: MAX HEILAND

6 grands artistes jouant sur un grand nombre d'instruments. - Morceaux d'ensemble et solo nouveauté 3347

SAMEDI soir dès 8 heures, pour les adieux de Madame FRANCE, ARNOLDI et notre sympathique trouper „BALANDAR“: **Grand Concert**

C'est au **Tigre Royal**
W. MORITZ
15, Léopold-Robert à côté de la Fleur de Lys

que vous trouverez le plus grand choix

Chapeaux paille

pour Messieurs et Enfants
4.40, 5.50 etc. 3339

Fentes extr. léger dep. 9.80, 10.80, etc.

Casquettes anglaises 4.50, 5.50, etc.

5% S. E. N. & J.

Marabouts Plumes Parapluies Cravates
Choix immense

LE LOCLE
Il reste encore quelques tonnes de

Briquettes „Union“
à fr. **7.80**
les 100 kg.
rendus en cave à l'arrivée des wagons
Pour quelques jours seulement
Chantier 3267
J.-M. Grange-Praz
Téléphone 115

Colonies de vacances

Assemblée générale

des membres, à Malvilliers
Mercredi 4 juillet 1923
à 14 heures
(Départ par train de 12 h. 45)

ORDRE DU JOUR:

1. Communications du Comité.
2. Présentation du rapport annuel et des comptes.
3. Nomination du Comité.
4. Nomination des vérificateurs des comptes.
5. Divers. 3330
6. Visite de l'immeuble.

Pour la saison d'été mon choix de Complets en tous genres pour hommes et jeunes gens est au „complet“. Aussi, avant de faire vos achats, donnez un coup d'œil à mes séries de Vêtements en belle draperie, forme mode, à
Fr. 45.— 3119

Pantalons fantaisie en drap et en coutil, depuis **Fr. 10.50**

Madame Marguerite WEILL
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma du Casino

— LE LOCLE —
Ce soir, pour la dernière fois, fin de

Mathias Sandorf

le roman de JULES VERNE 3353

III^{me} Fête des Chorales ouvrières de la Suisse romande

à Neuveville, le 8 juillet 1923

Dimanche 8 juillet
dès 7 h. 15 du matin

Concert-Concours

à la Blanche-Eglise

Entrée: fr. 1.— Entrée: fr. 1.—

Samedi, à 8 h. du soir, et Dimanche, à 2 h. après midi
au Temple français

Audition de Christophe Colomb

Ode symphonique en 4 parties, composée par Félicien David
donnée par **„L'ÉCHO DU LAC“** de Neuveville
avec le concours de quelques solistes 3332

Direction: J. VUILLE
Chœurs, Soli avec accompagnement de piano
Entrée: Fr. 1.50
Le soir, sans certification

D^r Secretan absent

pour service militaire du 1^{er} au 15 juillet

Cinéma du Casino

— LE LOCLE —
Ce soir, pour la dernière fois, fin de

Mathias Sandorf

le roman de JULES VERNE 3353

On demande
Régleuse - Retoucheuse
Remonteur de finissages et 3293
Poseur de cadrans pour petites pièces ancre
S'adr. au bur. de La Sentinelle.

+ CROIX-BLEUE

Dimanche 1^{er} juillet à 14 h. 30, en cas de beau temps (Pâturage Jeanmaire), mauvais temps, 20 h. Grande salle

Réunion mensuelle

présidée par M. Robert-Tissot, past., à Dombresson
SUJET: Deux Ivresses
Harmonie et Chœur
Invitation cordiale à chacun. 3274

Délicieuses
Cigarettes „Sport“
de la Régie Autrichienne à 10 ct. le paquet
au Magasin 3233

Jean Collard
Rue Jardinière 52

CAISSE ENREGISTREUSE

en bon état serait achetée d'occasion. — Faire offres avec désignation, **AUX SERVICES INDUSTRIELS**
La Chaux-de-Fonds

Café du Jura
Trecille 7 Tél. N° 410

NEUCHÂTEL

(Au centre de la ville)
- Remis entièrement à neuf -
Belle salle pour familles et Sociétés, au 1^{er} étage. Restauration à toute heure. Bonne cuisine bourgeoise. Vins suisses et étrangers des meilleurs crus. Neuchâtel rouge et blanc de 1^{er} choix. Excellent café, mélange spécial de la maison (torréfaction journalière). Se recommande: H. Wehrli & fils, prop. F. Z. 1027 N.

A vendre un lit bois dur avec sommier, deux tables de nuit, fr. 10 pièce. — S'adr. rue du Parc 79, au pignon. 3342

Numa-Droz 6
F.-Courveisier 58

On demande
une bonne finisseuse de boîtes argent. — Demander l'adresse au bureau du journal. 3336

Apollo

Neuchâtel
— Jardin Anglais —
Du 29 juin au 5 juillet
Dimanche, Matinée permanente dès 2 h. 30. Tél. 11.12.
Deux grands films

La Montée vers l'Acropole

Drame poignant en 6 actes
Mise en scène très soignée

Les Aïeux ordonnent

Comédie en 5 actes
Succès de rire et d'humour
Dès vendredi:
Les Pirates de la Beauté
Drame en 5 actes

LIT DE FER

complet, avec sommier, trois coins, bon matelas, oreiller et bon duvet,
Fr. 85.— 3346
A enlever de suite.

Salle des Ventes
14, Saint-Pierre, 14
LA CHAUX-DE-FONDS

Mécanicien A vendre pour fabrication de petit outillage pour horlogerie, clientèle régulière. Situation d'avenir pour jeune homme. On resterait intéressé. Capital nécessaire, 2 à 3,000 francs. — Offres sous chiffre O. M. 3327 au bureau de La Sentinelle.

Pompes funèbres
Corbillard - Fourgon automobile
Toujours grand choix de Cercueils crémation Cercueils de bois
Tous les Cercueils sont capitonnés
S'adresser, 4.90
S. MACH
Téléphone 434
Jour et nuit

PHOTOGRAPHIE 2638
H. Mehlhorn
 5, Rue Daniel-Jeanrichard, 5
 PORTRAITS, GROUPES ET AGRANDISSEMENTS EN TOUS GENRES
 TÉLÉPH. 9.46 Exécution très soignée TÉLÉPH. 9.46

Plus d'Allumettes
 vous n'aurez besoin, en utilisant le **Briquet électrique à pile**; l'emploi est **dix fois meilleur marché que les allumettes**; pas de pierres, ni roulettes, ni mèches à changer; le Briquet donne une flamme comme l'allumette, par conséquent on peut tout allumer; **indispensable** pour la cuisine, fabriques, magasins, bureaux. Le Briquet est d'un joli décor pour la table de fumeur et se prête par excellence comme cadeau.
 Demandez la démonstration, sans engagement, au Magasin **E. FULLER**, Rue Léopold-Robert 70
LA CHAUX-DE-FONDS 3238
 Revendeurs sont cherchés partout

Etat de Neuchâtel
Vente de bois

Le **lundi 2 juillet 1923**, le Département de l'Agriculture fera vendre dans la **forêt cantonale du Pélard**, les bois suivants:
 1° **Aux enchères publiques**, aux conditions qui seront préalablement lues, 289 stères sapin, 135 stères hêtre. Rendez-vous le matin à 8 1/2 h. au Corps-de-Garde et à 10 1/4 h. à la Rasse.
 2° **Par voie de soumission**, aux conditions habituelles: 997 billons sapin — 324,36 m³, 66 billes frêne — 15,38 m³.
 Les soumissions sont à adresser jusqu'au **lundi 2 juillet 1923** au soussigné qui est à la disposition des amateurs pour tous renseignements utiles.
 Le Locle, le 25 juin 1923. P21834C 3288
 L'inspecteur des forêts de l'arrondissement.

Les Biscuits Leuba sont les meilleurs
 Magasin de vente:
HENRI LEUBA, Léopold-Robert 26
 Téléphone 6.57

Desserts variés
 toujours frais
 Marchandise de 1^{re} qualité Prix avantageux
Excellents Plum-cakes 3298
Biscuits aux œufs
Zwiebacks renommés
 Thé Ceylan Chocolats des premières marques
Gros - Mi-gros - Détail

Maison E. DURSTELER-LEDERMANN
 Grétêts 89 — Téléphone 5.82
Bière Blonde - Extra
 Qualité supérieure
 de la **BRASSERIE DU SAUMON RHEINFELDEN** 3002



Comme les derniers jours de notre **Liquidation générale** approchent et les **LOCAUX** devant se vider **NOUS LIQUIDONS nos articles à tous prix acceptables**
 Profitez encore du choix 3276
Aux Soldes Modernes
 Léopold-Robert 25

confitures
Seehal
 sont la gloire de la maison et une suprême jouissance du Gourmet
 Fabrique de Conserve Seehal SA
 3769

SOCIÉTÉ DE TIR L'HELVÉTIE
Dernier Tir militaire et TIR-TOMBOLA
 Dimanche 1^{er} juillet 1923 de 7 h. à 10 h. et demie
 Insigne distinctif délivré pour 110 points et touchés.
 Tous les soldats astreints au tir et ne faisant partie d'aucune autre société sont informés que ce sera la dernière occasion d'exécuter les tirs militaires 1923. — Se munir des livrets de tir et de service. 3297 LE COMITÉ.

Chaussures de 1^{re} qualité
 pour Messieurs
 peau cirée N° 40 - 46 **22.50**
Souliers militaires
 N° 40 - 46 **19.80**
 CHOIX IMMENSE ENVOI FRANCO CONTRE REMBOURSEMENT
Chaussures Kurth & Co Balance 2 LA CHAUX-DE-FONDS

Guérison complète du **GOITRE ET DES GLANDES**
 par notre friction antigoitreuse **Le Strumasan**. Seul remède efficace et garanti inoffensif. — Nombreuses attestations. — Flacon fr. 5.—; 1/2 flacon fr. 3.—. Prompte expédition par la Pharmacie du Jura, Bienné. 8987
Maison à vendre
 pour cause de départ, bien entretenue, dans le quartier du Stand, St-Imier, renfermant 3 appartements de 2 chambres au soleil, cuisine, dépendances et petit jardin. — S'adresser à M^{me} STALDER, rue Neuve 4, St-Imier. 3271

Cinéma APOLLO - Bienne
 — Orchestre —
 Tous les soirs à 8 1/4 h. Dimanche, Matinée à 3 h.
PATHÉ-REVUE - GAUMONT-JOURNAL
 Du 29 juin au 12 juillet
 Un grand succès de l'année
La Maison du Mystère
 D'après le célèbre roman de JULES MARY
 Cette semaine, les 3 premiers épisodes. — La semaine prochaine, suite et fin
 Prix des places: Fr. 2.20, 1.65, 1.10, 0.90

QUATRIÈME PARTIE
 LA CHAUX-DE-FONDS

Chapeau toile pour jeunes filles, piqué à bourrelets, petit bord blanc ou écreu 3.90	Chapeau toile éponge, pour enfants, garni roses tissu, bords piqués, blanc, beige, rose ou ciel 4.90
Chapeau piqué blanc, pour enfants, orné cordon couleur ou ruban marin, inscription dorée 3.50	Chapeau paille pour enfants, belle qualité, forme cloche, ruban soie marine 1.75
Jean-Bart paille pour garçonnets ou fillettes, ruban soie blanc ou marin 1.95	Chapeau organdi pour dames et jeunes filles, forme, façon, garniture et coloris divers, depuis 3.50

Toutes les formes, modèles et fantaisies 3328
 aux nouveaux prix baissés

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 49
PIERRE ET THÉRÈSE
 PAR **MARCEL PRÉVOST**
 (Suite)
 Comme Pierre ne répondait pas, elle s'empara de l'argument que lui-même avait émis tout à l'heure:
 — Tu me dois de vivre, ne fût-ce que pour me défendre.
 Mais tout de suite elle fut choquée par l'égoïsme menteur de ces paroles. Elle les corrigea par un peu de douceur.
 — Je serai avec toi dans ton effort, tu peux compter sur moi. Ce n'est pas parce que tu es la cause de notre misère présente que tu as le droit de m'en exclure.
 Il se taisait toujours. Inquiète de ce silence obstiné, elle insista:
 — Allons!... ne sois pas désespéré... Dis-moi que tu as de la force... que tu résisteras et que tu l'appuieras sur moi pour résister.
 Pierre répondit simplement:
 — Je te le promets.
 Encore un temps assez long ils demeurèrent en présence l'un de l'autre sans plus rien se dire. Tous deux sentaient l'inutilité des paroles. C'était dans le cœur de chacun d'eux que se prolongeait maintenant l'effet de la crise.

Pierre reprit machinalement son courrier sur la tablette de la cheminée. D'un pas lent il se dirigea vers la porte de sa chambre. Juste après l'avoir franchie, il regarda sa femme:
 — Thérèse... dit-il, pardonne-moi.
 Elle ne répondit pas, mais elle courut à lui, lui ôta les papiers des mains d'un geste impatient et les jeta sur un siège. Puis elle lui dit, d'une voix où il perçut autant d'effroi que de tendresse.
 — Je ne veux pas que tu me quittes, cette nuit.
 — Oh! fit Pierre... tu me gardes.
 Ce fut tout l'aveu qu'ils osèrent du besoin que chacun avait de la présence de l'autre. Ils rentrèrent dans la chambre de Thérèse, les mains unies, silencieux...
 Et Thérèse s'étonnait de cette force persistante qu'elle sentait en soi, qui la soudait à Pierre, et qui ne contenait plus de désir.

QUATRIÈME PARTIE
 I
 Une aube indécise, une aube de brumes frissonnantes, muées, par instants, en pluie légère, survint après cette nuit qui devait demeurer, dans le souvenir de Thérèse et Pierre, aussi formidable qu'une nuit de Pompéi ou de Messine, où murs et toits fléchissent, croulent sur la tête des habitants.
 Malgré l'acre humidité, Thérèse, vers huit heures du matin, se penchait à la fenêtre du petit salon voisin de sa chambre, un châle de laine des Pyrénées enroulé autour des épaules par-dessus sa robe d'intérieur. Elle avait suivi du regard la suite, vers l'Arc de Triomphe, d'un fiacre auto-

mobile qui emportait Pierre vers Paris. Pour les démarches qu'il projetait, Pierre avait voulu la voiture anonyme que l'on quitte n'importe où, sans laisser de trace. Mais depuis longtemps la rouge boîte roulante avait disparu derrière l'arche gigantesque, et Thérèse ne se décidait pas à quitter le balcon, et la pensée de Thérèse ne cessait pas d'accompagner l'absent.
 Elle ne se demandait plus, comme aussitôt après l'aveu: « Est-ce que je l'aime encore? » Les dernières heures de la nuit, les heures silencieuses passées côte à côte avec le coupable avaient, pour ainsi dire, tamisé ses sentiments. Une constatation impérieuse dominait tout: le besoin de le garder, ce coupable.
 Elle en avait fait l'épreuve quand, le cœur saignant encore de la blessure fraîche, elle l'avait retenu, incapable d'accepter la solitude. Quelques heures après, secouant volontairement une sorte de cauchemar qui engourdissait ses membres sans lui donner de repos, elle avait regardé Pierre dormant près d'elle. Il dormait, lui, d'un sommeil calme; son organisme équilibré puisait, dans l'oubli momentané de la vie, l'énergie pour le lendemain.
 Thérèse avait admiré ce calme qui, pourtant, l'irritait un peu; mais elle avait encore senti que la présence de son mari lui demeurerait nécessaire. Elle avait pensé ces mots: « Mon mari! » Ils conservaient pour elle leur sens absolu d'alliance étroite, indéfectible. Non seulement un instinct plus robuste que tous les raisonnements amalgamait son sort à celui de Pierre; et mais malgré tout ce qu'elle savait maintenant, et qui la révoltait, et qu'elle détestait, elle n'éprouvait ni répulsion ni mépris pour ce lutteur sans scrupules, pour cette force aveugle enfin démasquée, enfin compréhensible. « Coupable... criminel... mais pas vil!... »

Même son mensonge à la veille de notre mariage, ce n'était pas pour se sauver d'un danger ou pour gagner un avantage... c'était pour moi... S'il avait parlé alors, il ne serait pas mon mari... » Elle n'osa pas encore s'avouer à elle-même: « Et j'aime mieux qu'il soit mon mari! »
 Cependant, la nuit coulait; peu à peu, Thérèse avait senti sa pensée se voiler, puis s'anéantir. A elle aussi, un sommeil irrésistible avait apporté l'oubli de tout. Les premières lueurs du matin filtraient à travers les persiennes lorsqu'elle s'était réveillée: elle se réveilla la tête appuyée sur l'épaule de son mari, dans cette posture de refuge qui lui était habituelle et qu'elle avait cherchée d'instinct pendant la léthargie de sa volonté...
 Alors, comme révélé par le mystérieux travail du sommeil, le véritable état de son cœur lui était apparu: « Pierre m'est toujours aussi nécessaire, nos deux vies sont liées jusqu'à la mort; mais dans les conditions présentes je ne pourrais plus lui appartenir, et je ne sais pas si jamais je redeviendrais pour lui la Thérèse d'avant. »
 Comme elle pensait cela, Pierre, sans s'éveiller, avait à son tour appuyé son front sur l'épaule de sa femme. Elle ne l'avait pas repoussé, elle l'avait ainsi tenu contre soi, les sens paisibles, mais pourtant attendrie. Il se réfugiait dans ses bras comme dans un asile; elle le recueillait et le protégeait comme une mère, non comme une maîtresse.
 (A suivre).

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
 BOITE 5 FR. 180
 TOUTES PHARMACIES

Cigarettes Athanasiou

Les marques ci-après en qualité supérieure sont en vente partout aux prix nouveaux suivants :

Milla 60 cent. les 20 pièces	Dubec 80 cent. les 20 pièces	Kaaba Fr. 1.- les 20 pièces	Grand Format Fr. 1.80 les 20 pièces
---	---	--	--

Demandez partout les nouvelles qualités avec prix imprimé

3169

ROBES en lainette

façons pratiques et jolies, dessins foulard, fonds clairs, fonds marines et fonds noirs **8.90**

AU PROGRÈS

3337

Toujours

beau choix de

Régulateurs, Oeils-de-Bœuf, Réveils etc., etc.

Mouvements garantis 1^{re} qualité 2906

Prix modérés Prix modérés

Albert AQUILLON Se recommande Marronniers - 60 - St-Imier

Grand choix de

Sacoches - Suit-cases - Malles de voyage 2116

Louis ROCHAT, sellier, Saint-Imier

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138 3345

Samedi à 8 1/4 h. Dimanche à 3 h. et à 8 1/4 h. Superbe programme de la Fox-Film

LA DETTE DU SANG

Puissant drame d'aventures, 5 parties

Dudule marin

Formidable comique, 2 parties

?? ? Drame en 3 parties

Pickard chez les Sirènes

Comédie Sunshine

Prix habituels Prix habituels

LUNDI à 8 1/4 h.

Suite et fin des

Enfants des Ténèbres

Hôtel de la Poste

CONCERT

par 3198

Les Dachauer Bäuern

LA SCALA

Samedi et Dimanche avec cette annonce 3344

Deux personnes paient une place

Notre Dame d'amour

Métropole-Variétés-Cinéma

Samedi - Dimanche - Lundi

CONCERT = CONCERT

par les deux célèbres accordéonistes-virtuose

= Stucky et Bühler =

de ZURICH

Au programme: Opéras, romances, mélodies populaires, variétés

MORYS | **M^{me} FRANCE-L**

le gai chanteur populaire par excellence | Chanteuse de genre

Spectacles et auditions recommandables aux familles et aux amateurs de belle musique 3331

Les plus grandes

FACILITÉS de PAIEMENT

à un

Prix raisonnable

pour tout ce qui concerne

l'Habillement

et

l'Amcublement

Adressez-vous chez 3329

E. MANDOWSKY

La Chaux-de-Fonds - Léopold-Robert 8

SANO!

Substances dans les épicerles et drogueries Zn2554g 2661

Vins

Neukomm & Co Tél. 65 9248

Banque Cantonale



Neuchâteloise

Garantie de l'Etat

Capital de dotation: Fr. 40,000,000

Siège central: Neuchâtel

Succursales: La Chaux-de-Fonds, Le Locle

Agences: Les Brenets, Cernier, Colombier, Couvet, Fleurier, Saint-Aubin,

Travers, Les Ponts-de-Martel, Les Verrières

Nous bonifions actuellement et jusqu'à nouvel avis:

sur **BONS DE CAISSE** nominatifs ou au porteur:

un intérêt de 4% l'an pour les bons de 1 à 2 ans,

> 4 1/4% l'an pour les bons à 3 ans,

> 4 1/2% l'an pour les bons à 5 ans,

le timbre fédéral étant à la charge de notre établissement;

sur **LIVRETS D'ÉPARGNE** (maximum fr. 20,000.—):

un intérêt de 4% l'an.

Notre clientèle peut compter en toutes circonstances sur l'entière discrétion que nous observons à l'égard de ses opérations.

P5315N 3173

LA DIRECTION.

Café Zimmermann - Rue de la Charrière

Samedi 30 juin, dès 14 heures et Dimanche 1^{er} juillet, dès 9 heures

Grande

Répartition au jeu de boules

Fraichement raboté

organisée par la

SOCIÉTÉ DES TAMBOURS

Invitation à tous les joueurs 3326

Dimanche 1^{er} juillet: **SOIRÉE DANSANTE**

En prévision de la hausse, passez vos commandes au plus vite en

Briquettes „UNION“

à fr. 8.- les 100 kilos par 300 kilos

Combustibles en avance sur ristourne S'inscrire dans tous nos magasins ou par Téléphone 3.27

Coopératives Réunies

Service des combustibles 3340

Restaurant des Mélézes

Dimanche 1^{er} juillet, dès 3 h.

Grand Concert

au Jardin

par la Musique „L'AVENIR“

Balançoires pour enfants

Jeux de boules

Beau jardin ombragé

Bonnes consommations

3351 Se recommande.

BOULANGERIE

Balance 10^e

(derrière les Six-Pompes)

Lundi matin Gâteau au fromage extra

Service à domicile 2689 Tél. 18.28

Café Prêtre

DINERS

Fondues et Soupers

Téléphone 22.45 2147

MODES :: MODES

Beau-Site 3 Marcelle Brandt ST-IMIER

Baisse

sur chapeaux garnis et formes 3352

Du Samedi 30 juin au Lundi 2 juillet au

CINÉMA-PATHÉ-CASINO

Portes: 7 1/4 h. - St-Imier - Séance: 8 1/4 h.

Un grand film

Un chef-d'œuvre de la cinématographie française

Fromont Jeune et Risler Aîné

d'après le livre d'ALPHONSE DAUDET remporte actuellement un gros succès partout

Pathé-Revue

Toujours très instructif 3335

PRIX HABITUELS. LA DIRECTION.

Revue du jour

La Chaux-de-Fonds, le 30 juin 1923.

La presse fasciste va jubiler. L'ambassadeur américain à Rome, M. Child, a prononcé, à en croire les agences, un discours d'une importance considérable sur les rapports de l'Italie et de l'Amérique. Il paraît que les paroles tenues du ministre américain auront une répercussion non seulement dans les rapports entre les gouvernements et les peuples des deux pays, mais aussi dans toutes les autres nations d'Europe, car jamais un représentant d'un gouvernement étranger n'a jusqu'ici tenu un langage aussi empreint de sympathie à l'égard du nouveau cabinet.

Pourvu que ce ferme langage ait la même influence sur les spéculateurs, conjurés, comme on l'apprenait l'autre jour, contre la lire et le crédit de l'Italie. Bref, le discours du représentant de la grosse métallurgie américaine donnera des ailes à notre démocratie presse bourgeoise, toujours à l'affût quand il s'agit d'auréoler son cher Mussolini et de discréditer l'idée de la proportionnelle!

La Chambre française et le Sénat ont tenu hier des séances d'une importance considérable. Le Sénat a voté les crédits de la Ruhr après divers exposés. L'un de M. Henry Bérenger, fit connaître que l'opération de la Ruhr deviendra, comme il l'espère (que d'espérances sur la lèvre des hommes d'Etat, ces derniers jours!), une opération interalliée au profit commun. Les crédits demandés étaient de 307 millions. Comme l'arithmétique est une belle chose, M. Bérenger en usa pour faire la démonstration suivante: L'entretien des soldats ne coûte dans la Ruhr que 2 francs de plus par homme qu'en France. En réalité, les dépenses pour la Ruhr ne dépassent pas 150 millions et la France en a tiré 363 millions.

Donc bénéfice! M. Poincaré est intervenu pour dire que la France n'avait pas eu de visées politiques ou militaires, sinon elle aurait occupé la vallée du Mein, pour couper l'Allemagne en deux. Il n'a voulu exercer seulement qu'une pression économique. M. Poincaré montre ensuite l'Allemagne inventant la résistance qu'elle prétend passive mais qui est réellement active. L'idée de cette résistance provient du gouvernement de Berlin et des grands industriels. L'étranger, notamment le Saint-Siège, ne s'en rendit pas toujours compte. M. Poincaré montre que c'est l'idée de priver la France de charbon et de coke qui pousse l'Allemagne à la résistance, car les Allemands connaissent mieux que personne l'état des usines françaises. Or, la France a réussi à expédier chez elle les stocks accumulés par le blocus. M. Poincaré conclut: « Nous ne voulons pas confisquer la Ruhr. Nous la gardons jusqu'à ce que l'Allemagne ait payé ses dettes. Les dernières propositions de l'Allemagne ne sont pas sérieuses. Elles ne méritent pas de réponse. »

La presse italienne, qui donne une certaine importance aux démarches du Saint-Siège, pour apaiser le conflit franco-allemand, est d'un autre avis. Nos lecteurs peuvent s'en rendre compte plus loin.

La Chambre française a voté le prolongement des crédits à 18 mois, contre l'opposition du parti radical. L'article additionnel proposé par le gouvernement est adopté par 410 voix contre 168. L'ensemble du budget de 1923 est adopté à 1 h. 35 du matin, par 457 voix contre 93.

R. G.

La France et le St-Siège
PARIS, 30. — Havas. — Sénat. — Avant le vote sur les crédits de la Ruhr, divers sénateurs font allusion à la lettre pontificale. M. François Albert (radical) dit qu'elle ressemble singulièrement aux dernières propositions du Reich et il demande à M. Poincaré quelle sera son attitude en face de l'Internationale catholique blanche. « Je ne connais que la France et la République », répond M. Poincaré. Le comte de Blois (catholique) se déclare profondément respectueux du Saint-Père quand il s'agit de dogmes; « Je demeure libre de mes actes quand il s'agit de politique extérieure et intérieure de mon pays ». M. Gallet (radical) regrette maintenant d'avoir voté les crédits pour l'ambassade française au Vatican. Il ajoute: « Je m'élève avec indignation contre la méconnaissance de la justesse de la cause française. » M. de Selves, président de la commission des affaires étrangères, dit qu'il est utile qu'on sache en France et peut-être plus à l'étranger que nous approuvons pleinement les déclarations de M. Poincaré. Tel est le sens qu'on doit attacher au vote que nous allons émettre en faveur des crédits de la Ruhr.

Les crédits de la Ruhr sont adoptés à l'unanimité de 298 votants.

PARIS, 30. — Havas. — M. Louis Rollin, député de la Seine, a déposé une demande d'interpellation sur la nécessité et la parfaite légitimité des occupations territoriales indispensables soit à la sécurité de la France, soit au paiement de sa créance. Cette demande d'interpellation, qui se réfère à la lettre pontificale, sera jointe pour la discussion à celles de MM. Dumesnil, Herriot et Marc Sangnier sur le même sujet.

L'ERUPTION DE L'ETNA

Une nouvelle coulée de laves
CATANE, 29. — La nouvelle coulée de lave qui s'est produite au cours de ces dernières heures a une largeur de 15 mètres. Elle avance à une allure de 20 mètres à l'heure et menace Linguaglossa, bien qu'elle soit encore à 7 km. environ de la petite ville.

CATANE, 30. — Stefani. — Le professeur Ponte, qui s'est consacré à l'étude des volcans, a survolé l'Etna avec un hydroplane. Il a constaté que les cratères sont presque éteints et que l'éruption peut être considérée comme terminée.

DERNIÈRE HEURE

Les églises brûlent au Monténégro

La Ruhr sanglante: Sept condamnations à mort

Pour une cabine de téléphone détruite...
Sept condamnations à mort

MAYENCE, 30. — Hier est venue devant le Conseil de guerre de Mayence l'affaire du sabotage commis à Bodenheim et de la destruction de la cabine téléphonique de secours sur le territoire d'Hinterwoidenthal.

Le Conseil a condamné les accusés aux peines suivantes: Les nommés Sasse, Maurer, Gruber, Hahme, Schneider, Dreyer et Frey sont tous condamnés à la peine de mort. Le nommé Lutz est condamné aux travaux forcés à perpétuité, et Kreiler à cinq ans d'emprisonnement et aux dépenses.

Réd.: Des nouvelles telles que celle-ci donnent un caractère impérieux à l'appel du pape pour une réconciliation. La presse italienne a marqué fortement combien l'opinion européenne est fatiguée de cet interminable conflit, qui rappelle par certains côtés les épisodes de la guerre. On n'excusera pas cette stupide et inique politique de force et de sang par les crimes commis par le kaiserisme en Belgique. Un crime ne lave pas un autre crime!

LA LUTTE CONTRE LES SALAIRES
Elle atteint jusqu'à la Société des Nations

PARIS, 30. — Havas. — L'« Echo de Paris » signale que la session du Conseil exécutif de la Société des Nations s'ouvrira lundi prochain, 2 juillet. M. Gabriel Hanotaux, représentant de la France, proposera au Conseil exécutif la révision des traitements alloués au personnel du secrétariat de la Société des Nations et du Bureau international du Travail.

Chez les travaillistes
LONDRES, 30. — Ramsay Mac Donald vient d'être élu président de l'Exécutif national du parti travailliste en remplacement de Sidney Webb.

AVIATION
Une prouesse extraordinaire: un ravitaillement d'essence en plein vol

SANTIAGO (Californie), 30. — Havas. — Deux officiers aviateurs de l'armée américaine tentant un vol de 96 heures au-dessus d'un circuit triangulaire de 50 km., ont pris l'air le 28 juin, à 4 h. 43 du matin. Dans la soirée, ils continuaient leur vol. Un autre avion a réussi à les ravitailler en plein vol. Ils ont dû atterrir par suite du brouillard dans le parc de Santiago.

Une aviatrice de trois mois et demi
BRUXELLES, 30. — Une famille bruxelloise devait se rendre d'urgence, mardi après-midi, à Amsterdam; elle n'hésita pas, elle emprunta la voie aérienne.

L'avion qui partit ce jour-là d'Yverve emportait une voyageuse de trois mois et demi.

EN SUISSE
Un homme sous un train

MARTIGNY, 29. — Près du passage du Trient, à Vernayaz, en un endroit où la voie fait dos d'âne, le train qui quitte Martigny à 20 h. 06 et arrive à Saint-Maurice à 20 h. 30, passait sur un corps humain étendu sur la voie. Le train stoppa et le personnel relevait le nommé Louis Paccolat, de Dorénaz, qui, chose inouïe, s'était attaché avec un fil à l'échelle de l'aiguille. La jambe droite était sectionnée au-dessus du genou et le pied gauche broyé. Après un pansement de fortune, opéré par un médecin de Montana qui se trouvait dans le convoi, le malheureux fut placé sur le train et dirigé sur la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, où il parvint sans avoir perdu connaissance. Les docteurs lui amputèrent aussitôt le pied broyé.

On se perd en conjectures sur les raisons qui ont poussé l'infortuné à cet acte de désespoir. Agé de 23 ans, célibataire, Paccolat donnait depuis un certain temps des signes de dérangement cérébral.

Décès d'un écrivain suisse

MEERSBURG, 29. — La nuit dernière est mort à Meersburg le célèbre écrivain et poète Fritz Mauthner. Le défunt s'était surtout rendu célèbre par la publication de son œuvre magistrale sur l'athéisme, œuvre à laquelle il a consacré toutes ses forces pendant les dernières années de sa vie.

L'AMOUR DES VOYAGES SUR LES ESSIEUX
Un brûleur de dur Paris-Bucarest

BALE, 29. — Les employés du train express Bucarest-Paris ont découvert vendredi matin en gare de Bâle, caché sous le wagon-lit, un brûleur de dur qui comptait se rendre à Paris et qui avait fait ainsi le voyage de Bucarest à Bâle. Ayant laissé tombé un objet et ayant ainsi attiré l'attention des employés, ces derniers le remirent aux autorités ferroviaires.

Noyade

AARAU, 29. — L'apprenti boulanger, Fritz Stalder, 21 ans, s'est noyé en se baignant dans l'Aar.

Sections cyclistes « Solidarité »

Nous avisons encore nos sections que toutes les sociétés ouvrières neuchâteloises se rendent aux Gollières dimanche 1er juillet, à la fête du parti socialiste neuchâtelois.

Nos sections cyclistes ne resteront pas en arrière. Au contraire, elles se présenteront avec de forts effectifs. Garage sur l'emplacement.

Le bureau de l'arrondissement 11.

Révoltes au Monténégro Des pétroleurs dans les églises

ROME, 30. — Le journal Il Mondo reçoit d'Antivari les nouvelles suivantes: A l'occasion de l'anniversaire de l'annexion du Monténégro à la Yougoslavie, le gouvernement de Belgrade, dans le but de célébrer cet événement, avait ordonné que des cérémonies religieuses eussent lieu dans toutes les églises du pays. Cet ordre ne fut pas accepté laborieusement par les Monténégrins, car, les prêtres officiels ayant appelé la bénédiction de Dieu sur le roi Alexandre de Serbie, les Monténégrins se levèrent et commirent de graves actes de violence. Munis de bidons de pétrole, ils envahirent les églises et répandirent le pétrole auquel ils mirent le feu. Non contents de cela, ils se jetèrent sur les prêtres envoyés de Belgrade et les attaquèrent. Plusieurs prêtres furent tués au cours de la mêlée. Les monastères et églises de Cettigné, Ostrag, Duga et Moraca ont été entièrement détruits par le feu.

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE
Un fusil de chasse sert à l'intrus à tenir en respect le locataire

GENEVE, 30. — Dans une maison isolée sur la route de Versoix un audacieux cambrioleur a pénétré dans une maison en l'absence du locataire, M. Lavanchy. Le cambrioleur s'empara de 400 fr., de documents officiels, etc. Pendant que le mal-faiteur opérait, le propriétaire entra. S'emparant d'un fusil de chasse déposé dans un coin, le cambrioleur, tenant en réserve M. Lavanchy, tenta de s'enfuir et de gagner un toit voisin. La police est sur ses traces.

A la Directe Berne-Neuchâtel
BERNE, 30. — Resp. — L'assemblée générale des actionnaires de la ligne directe Berne-Neuchâtel a eu lieu vendredi à Saint-Blaise, sous la présidence de M. Freiburghaus, conseiller national. M. Merz, conseiller d'Etat bernois, a été nommé président du conseil d'administration, pour remplacer M. P. Mosimann, décédé. M. Clottu, conseiller d'Etat neuchâtelois, a été appelé à la vice-présidence. MM. Henri Calame et Freiburghaus, conseillers nationaux, ont été nommés membres du conseil d'administration.

La « première » du Cervin
ZERMATT, 29. — La première ascension annuelle du Cervin a été effectuée jeudi par Théophile Ruppen, de Berne, accompagné du guide Ernest Zumtaugwald, de Zermatt, et du porteur Franz Biner, dans des conditions assez difficiles et un temps incertain.

Passage libre à la Gemmi
KANDERSTEG, 29. — Le col de la Gemmi, bien que n'étant pas encore dégagé des neiges, est libre à la circulation. Les hôtels Schwarzenbach et Wildstrubel sont ouverts.

Le nouvel aérodrome de Thoune
THOUNE, 29. — L'inauguration des nouveaux hangars d'aviation, longs de 90 mètres et larges de 20, pouvant abriter 30 avions, aura lieu dimanche 15 juillet, sur la place d'aviation de Thoune. Des ateliers, bureaux et station radiotélégraphique sont aménagés à proximité. En même temps aura lieu un meeting d'aviation militaire.

Gourrier loclois

TRIBUNAL DE POLICE. — Le Tribunal a siégé, hier matin, à l'ancien Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Il juge en premier lieu une série de contraventions pour excès de vitesse. Voici quelques détails:

Le 2 juin, W. passait en motocyclette à la rue du Marais à une allure de 35 km. à l'heure. Il est condamné à 10 fr. d'amende et 4 fr. 50 de frais.

Le dimanche 10 juin, C. W., habitant La Chaux-de-Fonds, passait en motocyclette à la rue de France, à 26 km. à l'heure; arrêté par un agent, il refusa de s'identifier, et n'avait pas sur lui son permis de circulation. Il est condamné à 10 francs d'amende et 4 fr. 50 de frais.

Le Tribunal condamne, par défaut, G. S., à 50 fr. d'amende pour avoir, en automobile, dépassé la vitesse autorisée dans le village des Brenets.

G. M., le 9 juin, passait au Col-des-Roches en motocyclette à une allure de 56 km. à l'heure. Il est condamné à 25 fr. d'amende et 4 fr. 50 de frais.

F. L., le dimanche 10 juin, en automobile, passait à la rue de l'Hôtel-de-Ville, à 21 km. à l'heure. Il est condamné à 10 fr. d'amende et 4 fr. 50 de frais.

P. A. B. passait en motocyclette le 15 juin au Col-des-Roches, à une allure exagérée. Il est condamné également à 10 fr., et aux frais, 4 fr. 50.

Acte de violence. — G. J. G. est condamné à 5 fr. d'amende et 1 fr. 50 de frais pour avoir donné deux coups de poing à un individu.

Ecrémure de lait. — Le paysan James-Ernest Dubois est accusé d'avoir livré, le 6 juin 1923, à la consommation publique, du lait dont la valeur spécifique a été altérée par l'écrémage dans la proportion du 47 %. Le paysan s'excuse en affirmant qu'il s'agit d'une simple erreur commise par sa fille. Ayant un excédent de lait, il l'écréma

pour le donner à ses porcs. Sa fille aurait donc pris le bidon de lait destiné aux cochons!

Considérant le caractère de gravité toute particulière de ce délit (en l'espèce la santé publique est en jeu et l'explication du prévenu ne lui paraissant pas devoir être retenue comme plausible), le président du tribunal condamne J.-E. Dubois à 100 fr. d'amende et aux frais s'élevant à 52 fr. 50.

La séance est levée à 11 heures et quart.

Victor.
Tombola du 1er mai. — Par autorisation de la Préfecture, la date du tirage de cette tombola, fixée au 30 juin, est renvoyée au 7 juillet.

L'Espéranto dans nos Ecoles. — Dans un de nos précédents numéros, nous disions que l'Espéranto avait été introduit au programme de l'Ecole de commerce. Il s'agit plutôt d'une décision prise pour étudier à fond cette question, ce qui est toutefois réjouissant, puisque cette même proposition avait été écartée, il y a trois ans.

FETE DES GOLLIÈRES. — Distribution des billets de chemin de fer, samedi, de 7 à 9 heures du soir, au Cercle. Dimanche, départs: Train, 8 h. 40; piétons, 6 h. 30, depuis le Nouveau Collège. Retour par le train de 20 h. 14.

LA CHAUX-DE-FONDS

MILITANTS
Réunion des militants, ce soir, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Distinction
Nous apprenons avec plaisir que M. Alfred Landry, des Ponts, ancien élève de Mme Lambert-Gentil, vient d'obtenir, après un brillant examen, son diplôme de capacités au Conservatoire de Genève, dans la classe normale de M. le professeur Johnny Aubert. Nos plus sincères félicitations.

Concert public
Dimanche 1er juillet, à 11 heures, au Parc des Crêts, concert donné par La Lyre. Entrée libre et gratuite.

Fête cantonale de gymnastique
Le Comité d'organisation de la fête cantonale de gymnastique, qui doit avoir lieu à La Chaux-de-Fonds les 4, 5 et 6 août prochain, se propose de donner à cette manifestation un grand caractère populaire. Toutes les sociétés de la ville, sans aucune distinction, ont assuré leur précieux concours et il est certain qu'une telle fête attirera du dehors de nombreuses personnes.

Le Comité des prix est recommandé au public pour un bienveillant accueil.

D'autre part, la Commission des décors serait heureuse d'organiser une décoration de la ville sur un modèle spécial et uniforme à la fois. Les citoyens dévoués qui pourraient suggérer des idées intéressantes ou prêter leur concours à cette occasion, afin que puissent se créer des Comités de rues, sont priés de s'approcher de M. Frédéric Dessouslavv, Paix 49, président de la Commission des décors, qui leur fournira tous les renseignements utiles.

Ve championnat suisse d'athlétisme lourd au Parc des Sports

Programme:
Samedi soir, 30 juin: 5 h. 30, pesage des haltères; 8 h., départ des Armes-Réunies de la Brasserie de la Serre pour le Parc; 8 h. 30, concert au Parc des Sports par les Armes-Réunies, le double quatuor de jodlers «Fortuna», de Berne. — Danse.

Dimanche 1er juillet: 6 h. 30, pesage des athlètes, contrôle des licences, distribution des dossards; 7 h., début des concours d'athlétisme lourd; 11 h. 30, suspension des concours; 1 h., départ du cortège de la Brasserie de la Serre, musique La Lyre; 2 h., continuation des concours d'athlétisme lourd et concours spéciaux, saut de hauteur, saut de longueur, course de 100 mètres, jet de la pierre, course de 1,500 mètres, saut à la perche, course relais, traction à la corde; 6 h., distribution des récompenses. — Durant les concours: Concert par La Lyre et les Jodlers. — 8 h. 15, concert-représentation par La Lyre, les Jodlers et les athlètes.

Le Dispensaire
Comme les années précédentes et afin de réserver ses ressources pour l'hiver, le Dispensaire suspend son activité pendant les mois de juillet et août.

Bulletin météorologique des C.F.F. du 30 juin 1923 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	10	Très beau	Calme
543	Berne	14	»	»
587	Coire	10	»	»
1543	Davos	6	Oq. nuages	»
632	Fribourg	8	Très beau	»
394	Genève	12	»	»
475	Glaris	10	»	»
1109	Gressoney	10	»	»
566	Interlaken	10	»	»
995	La Chaux-de-Fds	5	»	»
450	Lausanne	14	»	»
208	Locarno	16	»	»
276	Lugano	14	»	»
439	Lucerne	10	»	»
398	Montreux	11	»	»
482	Neuchâtel	11	»	»
505	Régat	12	»	»
673	Saint-Gall	7	»	»
1856	Saint-Moritz	7	Oq. nuages	»
407	Schaffhouse	10	»	»
537	Sierre	10	»	»
562	Thoune	14	Très beau	Calme
389	Vevey	17	»	»
1609	Zermatt	4	»	»
410	Zurich	12	»	»

Prévision du temps pour demain
Peu nuageux à beau. Hausse de la température